

Un exemple de « groulxisme » appliqué L'Association de la jeunesse franco-ontarienne de 1949 à 1960

Michel Bock

Volume 7, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)
2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bock, M. (2007). Un exemple de « groulxisme » appliqué : l'Association de la jeunesse franco-ontarienne de 1949 à 1960. *Cahiers Charlevoix*, 7, 277–331.
<https://doi.org/10.7202/1039328ar>

Article abstract

Michel Bock présente un « exemple de groulxisme appliqué ». Dans cet article, qui brosse le portrait de la première moitié de l'histoire de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO), un organisme fondé par l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) et qui vécut de 1949 à 1972, Bock montre que l'AJFO logeait bien à l'enseigne du « groulxisme », ses activités et sa « conception de l'identité des Franco-Ontariens s'inscrivant sans ambages dans le grand projet national du Canada français ». Traditionaliste, elle avait reçu le mandat de former les futurs dirigeants de la nation canadienne-française en Ontario et se considérait, par conséquent, comme une véritable école de « chefs ». La formule qu'elle privilégiait était celle de l'étude nationale et religieuse, formule austère qu'elle eut parfois beaucoup de difficulté à imposer à ses membres. L'AJFO déploya de nombreux efforts pour rassembler la jeunesse de tout l'Ontario français, voire du Canada français, conformément à une conception organique et culturelle de la nation.

UN EXEMPLE
DE « GROULXISME » APPLIQUÉ :
L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE
FRANCO-ONTARIENNE DE 1949 À 1960

Michel Bock

*Chaire de recherche Histoire et francophonie
Université d'Ottawa*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	279
I – L’AJFO, UNE ÉCOLE DE « CHEFS »	287
A. L’AJFO, fille de l’ACFÉO	287
B. « Savoir, aimer, agir »	293
C. Dangers et bienfaits des loisirs	300
II – LE NATIONALISME DE L’AJFO	304
A. Histoire et identité nationale	304
B. Quel élitisme?	309
III – LES EFFORTS D’EXPANSION ET DE REGROUPEMENT	313
A. En Ontario français	313
B. Au Canada français	322
CONCLUSION	329

UN EXEMPLE
DE « GROULXISME » APPLIQUÉ :
L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE
FRANCO-ONTARIENNE DE 1949 À 1960¹

INTRODUCTION

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO), fondée à Ottawa sous l'égide de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO), vécut de 1949 à 1972, avant qu'un nouvel organisme fondé deux ans plus tôt, Direction-Jeunesse, n'en vînt à la supplanter. « Filiale » de l'ACFÉO, elle avait reçu, dès sa fondation, le mandat imposant de former les futurs chefs de la nation canadienne-française en Ontario. Peu présente, aujourd'hui, dans la mémoire collective franco-ontarienne, l'AJFO a pourtant joué un rôle non négligeable dans la définition identitaire du Canada français et de

¹ Cette étude, qui représente la première étape d'un projet de recherche plus vaste sur l'AJFO, a été réalisée grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous tenons à remercier le personnel du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa de sa précieuse collaboration. Pour leur générosité, nos remerciements vont aussi à messieurs Michel Gaulin et Victor Paré, respectivement secrétaire général (1959-1961) et président général (1955-1960) de l'AJFO. Les entretiens qu'ils nous ont accordés nous ont permis d'élucider de nombreux passages obscurs de cette histoire et d'améliorer de façon substantielle la présente étude.

l'Ontario français, question chaudement débattue parmi les historiens et les autres praticiens des sciences humaines depuis déjà plusieurs années.

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que le grand projet national canadien-français fut largement démantelé au XX^e siècle. Le moment de sa disparition, toutefois, ne recueille aucun consensus. Dès les années 1950, des historiens comme Mason Wade et Michael Oliver ont voulu démontrer que, sous l'impulsion du prêtre-historien Lionel Groulx, le mouvement nationaliste canadien-français s'était retranché à l'intérieur des frontières du Québec durant la période de l'entre-deux-guerres, abandonnant, de la sorte, les minorités françaises des autres provinces². À quelques nuances près, cette interprétation fut largement reprise par de nombreux historiens du nationalisme canadien-français et québécois³,

² Michael Oliver, «The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists», thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1956 (cette thèse fut publiée quelque trente-cinq ans plus tard sous le titre *The Passionate Debate. The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism, 1920-1945*, Montréal, Véhicule Press, 1991, 284 p.); Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome II (1911-1963)*, Ottawa, Cercle du Livre de France, 1963, 579 p.

³ Voir Mireille Badour, «Le Nationalisme de L'Action nationale», mémoire de maîtrise (science économique et science politique), Université McGill, 1967, 152 p.; André J. Bélanger, *L'Apolitisme des idéologies québécoises. Le Grand Tournant de 1934-36*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p.; Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, 237 p.; Georges-Émile Giguère, *Lionel Groulx. Biographie*. «Notre État français, nous l'aurons!...», Montréal, Bellarmin, 1978, 159 p.; P. M. Senese, «Catholique d'abord! Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx», *Canadian Historical Review*, vol. 60, n° 2 (juin 1979), p. 157-177. D'autres historiens ont analysé le nationalisme canadien-français et la pensée de Groulx sans toutefois les réduire à des phénomènes strictement québécois. Cela ne s'est pas traduit, cependant, par une analyse systématique de l'apport des minorités françaises au projet national canadien-français. Voir Donald Smith, «L'Action française, 1917-1921», dans Fernand Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 345-367; Susan Mann Trofimenkoff, *Action française. French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, University of Toronto

sans compter la génération des historiens « révisionnistes », pour emprunter à Ronald Rudin, qui, durant les années 1970 et 1980, ont carrément voulu faire démarrer l'histoire du Québec contemporain — purgé de son passé canadien-français — au XIX^e siècle⁴. En Ontario français, si Gaétan Gervais et Marcel Martel imputent plutôt le démantèlement du projet canadien-français aux bouleversements politiques et idéologiques de la Révolution tranquille des années 1960 au Québec⁵, d'autres chercheurs y attribuent des origines plus lointaines. Yolande Grisé, par exemple, affirme que la crise du Règlement XVII (1912-1927) consomma « une rupture psychologique » entre Franco-Ontariens et Franco-Québécois⁶. René Dionne, pour sa part, soutient que l'identité franco-ontarienne naquit durant ces années de crise scolaire, laissant sous-entendre par là que le fossé entre le Québec et l'Ontario français avait déjà commencé à se creuser⁷. Selon Yves Frenette, les premiers signes de la rupture entre le Québec et les minorités françaises se manifestèrent au lendemain de la Première Guerre mondiale, alors que l'urbanisation et l'industrialisation

Press, 1975, 157 p.; Jean-Claude Dupuis, « Nationalisme et catholicisme. *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1992, 329 p.; Jean-Pierre Gaboury, *Le Nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p.; Frédéric Boily, *La Pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 232 p.

⁴ Ronald Rudin, *Making History in Twentieth Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 294 p.

⁵ Gaétan Gervais, *Des Gens de résolution. Le Passage du Canada français à l'Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 2003, 230 p.; Marcel Martel, *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroutes du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

⁶ Yolande Grisé, « Ontarois : une prise de parole », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 4 (1982), p. 81-88.

⁷ René Dionne, « 1910. Une première prise de parole collective en Ontario français », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, tome 1, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 1995, p. 15-124.

croissantes du pays avaient déjà commencé à ébranler les institutions traditionnelles du Canada français⁸.

Bien entendu, il ne nous appartient pas de trancher, dans une étude sur les premières années d'un mouvement de jeunesse franco-ontarien, des questions aussi complexes. Notre objectif est beaucoup plus modeste et consistera, tout au plus,

⁸ Yves Frenette, *Brève Histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, 211 p. Voir aussi Gratien Allaire, «Le Triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier», *Francophonies d'Amérique*, n° 17 (2004), p. 108-117; Linda Cardinal, «Le Canada français à la lumière des États généraux. Critique de la thèse de la rupture», dans Marcel Martel (dir.), avec la collaboration de Robert Choquette, *Les États généraux du Canada français, trente ans après. Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 213-232. Certains chercheurs, plus audacieux, estiment que l'identité canadienne-française ou franco-ontarienne n'a jamais été qu'une construction artificielle des élites canadiennes-françaises, construction qui aurait mal reflété les aspirations et les conditions réelles de la population qu'elles cherchaient à encadrer. Déjà, en 1978, Donald Dennie, s'inspirant de la grille d'analyse marxiste, imputait le projet de développement institutionnel et culturel des élites franco-ontariennes à des ambitions essentiellement petites-bourgeoises (Donald Dennie, «De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1 (1978), p. 69-90). Plus récemment, Gérard Bouchard, se penchant sur le cas du Québec, a soutenu que les élites canadiennes-françaises d'avant la Révolution tranquille avaient véhiculé une identité culturelle «fausse», essentiellement européenne, conservatrice et en rupture avec l'américanité profonde de la population du Québec (Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2001, 504 p.; *Les Deux Chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, 313 p.; *La Pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, 320 p.). Pour une analyse qui souligne, au contraire, l'importance de la contribution des élites au développement de l'Ontario français, on consultera Gaétan Gervais, «La Stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité (1883-1983)», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5 (1983), p. 67-92.

à nuancer la thèse de ce que l'on pourrait appeler l'«insularisation», si le lecteur nous passe le mot, de l'identité des Franco-Ontariens au début du XX^e siècle. En effet, nous partons de l'hypothèse que l'AJFO, à sa fondation et jusqu'à l'aube des années 1960, peut être considérée comme un exemple de «groulxisme» appliqué, sa conception de l'identité des Franco-Ontariens s'inscrivant sans ambages dans le grand projet national du Canada français⁹. Nous entendons par «groulxisme» le nationalisme culturel développé en grande partie par Lionel Groulx (1878-1967), le principal maître à penser du mouvement nationaliste canadien-français des années 1920 aux années 1950. Nous avons décrit ailleurs les nombreuses relations que Groulx avait réussi à nouer avec les milieux nationalistes de l'Ontario français des années 1910 jusqu'à sa mort en 1967¹⁰. Il suffit de rappeler, pour les besoins de cette étude, que, dans l'idéologie groulxiste, la nation canadienne-française était une communauté de langue, de culture, d'histoire et de foi, dont l'existence ne dépendait aucunement des frontières territoriales et étatiques auxquelles elle était soumise. Ainsi, les minorités françaises en étaient membres à part entière, au même titre que les Canadiens français du Québec, l'ancienneté de la présence française en Amérique leur assurant le droit de résister à l'assimilation et de vivre en conformité avec leur «génie national».

Par ailleurs, cette conception organique de la nation dictait à tous ses membres, où qu'ils fussent en Amérique, un devoir

⁹ Il n'existe aucune étude sur l'AJFO, abstraction faite du témoignage de son ancien secrétaire général, Michel Gaulin, «Sur le chemin du ressouvenir. Quelques réflexions en marge d'une implication, à la charnière des années soixante, dans un mouvement de jeunesse» (texte inédit à paraître dans les actes du colloque *La Jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 11 et 12 mars 2005).

¹⁰ Voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 454 p.

de solidarité nationale les uns envers les autres. Dans le nationalisme groulxiste, comme dans l'idéologie de l'AJFO, la nation était analogue à un être, à un organisme dont l'existence se déployait dans l'espace, mais aussi dans le temps. Chaque membre de l'organisme national héritait d'une fonction particulière afin de contribuer à en assurer la survie et la croissance. La responsabilité des élites était d'agir en quelque sorte comme la « tête pensante » de l'organisme, d'y imprimer une direction ferme et claire, de se comporter en véritables « chefs » nationaux. C'est dans le sens de cette forme d'élitisme (entendu ici sans aucune velléité de polémique) que l'AJFO se voyait comme une école dont la mission était de préparer les futurs chefs de la nation canadienne-française en Ontario¹¹.

Précisons, si besoin est, que l'emploi du concept de « groulxisme » ne signifie pas ici que l'AJFO entretenait des

¹¹ D'ailleurs, la fondation de l'AJFO, en 1949, s'inscrivait dans la mouvance de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), elle-même fondée au début du siècle grâce en partie aux efforts de l'abbé Groulx. L'ACJC faisait partie de la grande famille des mouvements d'Action catholique avant qu'une décision de l'épiscopat canadien-français n'effectuât une distinction rigide, au début des années 1940, entre Action catholique spécialisée et Action nationale (au grand dam de Groulx, d'ailleurs). L'ACJC devint, par la suite, l'« AJC », l'Association de la jeunesse canadienne. L'AJFO ne pouvait donc pas, elle non plus, se considérer comme un mouvement d'Action catholique au sens strict, bien qu'elle fût toujours demeurée fidèle, du moins jusqu'en 1960, à la conception groulxiste des liens devant unir langue et foi. Voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2002, p. 40-50; Giselle Huot, « De l'esprit, du cœur et des lettres. La correspondance Georges-Henri Lévesque – Lionel Groulx (1934-1937) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 2 (été 1994), p. 61-83. Sur la fondation de l'ACJC, on consultera Laurier Renaud, *La Fondation de l'A.C.J.C. L'Histoire d'une jeunesse nationaliste*, Jonquière, Presses collégiales de Jonquière, 1972, 154 p.; Michael Behiels, « L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française and the Quest for a Moral Regeneration, 1903-1914 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 13, n° 2 (été 1978), p. 17-41; Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, L'Action Sociale Limitée, 1912, 264 p.; Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome I : 1878-1920, Montréal, Éditions Fides, 1970, 438 p.

liens directs ou personnels avec Groulx, qui s'était quelque peu retiré du militantisme actif à compter de la fin des années 1940. Il cherche plutôt à souligner la très grande influence qu'avait exercée le chanoine sur plusieurs acteurs du réseau associatif et institutionnel franco-ontarien au XX^e siècle, dont les dirigeants du *Droit* et de l'ACFÉO. Le nationalisme groulxiste avait fait école dans les milieux nationalistes de l'Ontario français et il s'agira, pour nous, d'en retrouver les traces dans le discours et l'œuvre de l'AJFO¹².

¹² Depuis quelques années, les études se multiplient qui analysent sous des angles parfois bien différents le passé de la jeunesse au Canada. Certains chercheurs ont tenté de comprendre les conditions historiques de son émergence comme « catégorie sociale » en situant le phénomène dans les années 1960 et 1970, à l'époque de la contre-culture, des mouvements étudiants et de l'arrivée des enfants du *baby boom* à l'adolescence (voir Madeleine Gauthier, « Le Mouvement étudiant des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille? », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesse et politique*, tome II : *Mouvements et engagements depuis les années trente*, Sainte-Foy et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 1994, p. 233-255 ; Doug O'wram, *Born At The Right Time. A History Of The Baby Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 392 p. ; François Ricard, *La Génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Boréal Compact, 1994, 286 p.). D'autres y trouvent cependant des origines plus lointaines et le font remonter aux années 1930, lorsque ce n'est pas au XIX^e siècle (voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, op. cit. ; Nicole Neatby, *Carabins ou activistes? L'Idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 264 p. ; Jean-Marie Fecteau, « Les Jeunes et leurs mouvements au Québec des XIX^e et XX^e siècles. Quelques jalons pour une analyse historique », dans *La Jeunesse et ses mouvements. Influence sur l'évolution des sociétés aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1992, p. 321-327). Dans un autre ordre d'idées, certaines historiennes ont aussi cherché à établir des ponts entre l'expérience de la jeunesse et d'autres champs d'étude, comme l'histoire des femmes ou encore celle des milieux littéraires (voir Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec. L'Apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003, xxii-350 p. ; Christine Tellier, *Jeunesse et poésie. De l'Ordre du bon temps aux Éditions de l'Hexagone*, Montréal, Éditions Fides, 2003, 332 p.). Aucune de ces études, cependant, n'aborde directement la question de l'apport des mouvements

Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'identifier sommairement les principaux éléments qui ont structuré la première moitié de l'histoire de l'AJFO de sa fondation à 1960, date à laquelle l'organisme est plongé dans une profonde remise en question découlant, entre autres choses, de la naissance du mouvement contre-culturel et, au Québec, de la Révolution tranquille. Il n'est pas inutile de rappeler que, durant les années 1950, le mode de vie traditionnel des Canadiens français fut mis à rude épreuve en raison des bouleversements de tous genres provoqués par la croissance économique exceptionnelle de l'après-guerre, l'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation, la généralisation du modèle keynésien, l'apparition de nouvelles technologies — en matière de communications, notamment —, etc. La « société des loisirs » était en expansion et donna naissance au culte de l'adolescence, avec son *rock-and-roll*, sa télévision, son cinéma, son curieux mélange de légèreté et de rébellion qu'incarneraient les figures emblématiques de James Dean et de Marlon Brando aux États-Unis, de Gérard Philippe et de Boris Vian en France¹³. Après la guerre, les Franco-Ontariens surveillaient avec sans doute autant d'inquiétude que de perplexité les agissements de leurs adolescents et leur adhésion à une culture portée de plus en plus largement par les médias.

de jeunesse à la construction de l'identité nationale (canadienne-française ou autre), ni celle, plus précisément, des relations entre mouvements de jeunesse québécois et franco-ontariens.

¹³ Pour le Québec et le Canada, les synthèses suivantes donnent un excellent aperçu de l'ampleur des mutations sociales, politiques, économiques et culturelles de l'après-guerre : René Durocher *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, tome II : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, 839 p. ; Alvin Finkel, *Our Lives. Canada After 1945*, Toronto, Lorimer, 1997, 423 p. ; Robert Bothwell *et al.*, *Canada Since 1945 : Power, Politics and Provincialism*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, 508 p. Voir aussi Luisa Passerini, « La Jeunesse comme métaphore du changement social. Deux débats sur les jeunes : l'Italie fasciste, l'Amérique des années 1950 », dans Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Histoire des jeunes en Occident*, tome 2 : *L'Époque contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 339-408.

Selon Doug Owram, le discours sur la « délinquance juvénile », largement diffusé durant les années 1950, trahissait cette angoisse¹⁴. Avec la fondation de l'AJFO, les milieux nationalistes de l'Ontario français cherchaient à combattre les influences « étrangères » et « dénationalisantes » auxquelles la jeunesse leur semblait en proie dans le nouveau contexte de l'après-guerre en réaffirmant, auprès d'eux, les principaux fondements de la nation canadienne-française tels qu'ils les concevaient.

Notre analyse, qui sera fondée principalement sur le dépouillement des archives de l'AJFO et de l'ACFÉO, comporte trois grandes parties¹⁵. D'abord, nous nous pencherons sur la fondation et la mission de l'AJFO, pour passer, ensuite, à un examen de sa conception de la nation et du nationalisme canadiens-français. Enfin, notre regard se posera sur les efforts d'expansion et de regroupement déployés par l'organisme à la fois en Ontario et ailleurs au Canada français.

I - L'AJFO, UNE ÉCOLE DE « CHEFS »

A. L'AJFO, FILLE DE L'ACFÉO

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne n'est pas née spontanément du désir des jeunes Franco-Ontariens de s'unir et de s'organiser. Au contraire, son avènement fut soigneusement préparé à Ottawa, au cœur même du « Ministère de la [D]éfense nationale des Franco-Ontariens¹⁶ », soit l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

¹⁴ Doug Owram, *Born At The Right Time*, p. 136-158.

¹⁵ Ces archives, qui sont composées de rapports annuels, de procès-verbaux, d'enquêtes, de correspondances, de périodiques, etc., sont conservées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

¹⁶ Roger Charbonneau, « Première assemblée provinciale de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne tenue dans le salon "Tudor" du Château Laurier d'Ottawa le dimanche 4 décembre 1949 », Centre de recherche en civilisation canadienne-française (dorénavant CRCCF), Fonds Association de la jeunesse franco-ontarienne (dorénavant FAJFO), C9/2/1.

Là-dessus, la différence entre la fondation de l'AJFO et celle, quelque vingt ans plus tard, de Direction-Jeunesse, l'organisme qui en viendrait à la supplanter, en 1972, au bout de deux ans de querelles intestines, est tout à fait frappante. D'emblée, la nouvelle association fut perçue comme un instrument privilégié devant servir à préparer les jeunes à assumer leur éventuel rôle de chef dans la communauté canadienne-française de l'Ontario. Nous sommes encore bien loin, faut-il le reconnaître, de l'esprit de contestation qui s'emparerait de la jeunesse du monde occidental, y compris de celle de l'Ontario français, durant les années 1960 et 1970.

Si l'ACFÉO «enfanta» l'AJFO, pour ainsi dire, sa grossesse, concrètement, s'étala sur une période d'environ neuf mois, d'avril à décembre 1949. Lors de sa réunion du 20 avril 1949, le conseil administratif de l'ACFÉO adopta une résolution prévoyant la mise sur pied dans les plus brefs délais d'un organisme de rassemblement pour la jeunesse franco-ontarienne âgée de 18 à 30 ans¹⁷, compte tenu de ce que «la minorité franco-ontarienne [avait] besoin d'une jeunesse active et éclairée¹⁸». Au moment de sa conception, la future association se voyait attribuer les buts suivants :

- a) étudier sous une direction éclairée les questions nationales, sociales et religieuses ;
- b) bien employer ses loisirs au moyen de distractions saines, artistiques et éducatives ;
- c) se préparer au rôle social qu'elle est appelée à remplir¹⁹.

¹⁷ L'âge minimal d'adhésion à l'AJFO serait réduit à 16 ans au moment du congrès de fondation (voir Lionel Marleau, «L'Association de la Jeunesse à l'œuvre», *Le Droit*, 5 décembre 1949, p. 18), alors que l'âge maximal serait élevé à 35 ans lors du congrès de 1950 (Lionel Marleau, «Premier Congrès provincial de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne tenu au Centre catholique, 1, rue Stewart, Ottawa, les samedi et dimanche, 2 et 3 décembre 1950», p. 9, CRCCE, FAJFO, C9/2/2).

¹⁸ [Résolution du conseil administratif de l'Association canadienne-française d'Ontario, 20 avril 1949], CRCCE, FAJFO, C9/10/1.

¹⁹ *Loc cit.*

L'ACFÉO comptait bien couvrir son rejeton et préparer convenablement sa venue au monde. L'AJFO, dès sa naissance, devait s'affilier à l'association-mère. Entre-temps, celle-ci s'engagerait à organiser une réunion dans chacune des principales régions de l'Ontario français, question de former des « noyaux régionaux » dont la mission serait de veiller à la formation de cercles paroissiaux, après quoi une grande assemblée de fondation aurait lieu afin de permettre aux jeunes délégués d'élire un premier bureau de direction.

Le comité exécutif de l'ACFÉO hérita du projet et forma, à son tour, un « comité de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne », dont faisait partie le président de l'Association, Ernest Desormeaux. Le comité entama les démarches nécessaires à la constitution en société de l'AJFO durant l'été de 1949²⁰. Après avoir rédigé des statuts préliminaires pour l'organisme, le comité adressa une requête aux curés des paroisses françaises de la région de la capitale fédérale leur demandant d'identifier quelques « jeunes gens » — car l'AJFO devait être un mouvement exclusivement masculin et le demeurerait pendant ses toutes premières années d'existence — parmi leurs paroissiens disposés à participer à l'organisation du congrès de fondation²¹. Point de succès possible, on le constate sans difficulté, sans la mobilisation de l'Église. Pour assurer la diffusion du nouveau mouvement, l'ACFÉO choisit de s'en remettre en grande partie à ce que l'on considérait encore en 1949 comme la cellule de base de l'Ontario français, la paroisse. On chercha aussi à embrigader dans le projet l'épiscopat canadien-français de l'Ontario, dont M^{grs} Alexandre Vachon d'Ottawa, Georges Landry de Hearst, Louis Rhéaume de Timmins, Rosario Brodeur d'Alexandria et Henri Belleau, vicaire apostolique de

²⁰ Roger Charbonneau, secrétaire général de l'ACFÉO, [compte rendu de la première rencontre du comité de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, 20 juin 1949], CRCCF, FAJFO, C9/10/1.

²¹ Roger Charbonneau, « Réunion du comité de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne », 3 octobre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/10/1.

la Baie-James²². Par ailleurs, afin de veiller à l'orthodoxie religieuse du mouvement, l'ACFÉO invita l'abbé René Denis, professeur au Petit Séminaire d'Ottawa, à accepter le poste d'aumônier général du jeune mouvement²³. L'Association ne croyait peut-être pas si bien choisir. En effet, Denis, un prêtre fort conservateur, exercerait une puissante influence sur l'orientation idéologique du mouvement pendant de longues années.

En plus de la hiérarchie ecclésiastique, l'ACFÉO voulut aussi mobiliser ses vingt-six présidents régionaux, qui furent chargés de déléguer un ou deux jeunes parmi « les plus représentatifs de leur région » pour participer au congrès de fondation, dont la date fut fixée au 4 décembre²⁴. Dans un communiqué diffusé quelques jours avant le rassemblement, l'ACFÉO expliquait dans les termes suivants la raison d'être de la future AJFO, termes qui seraient repris intégralement, à peu de chose près, dans les premiers statuts du mouvement :

²² Lettres (identiques) de Roger Charbonneau à Alexandre Vachon, Georges Landry, Louis Rhéaume, Rosario Brodeur et Henri Belleau, 15 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/14/2. Nous n'avons pu retrouver que la réponse de M^{gr} Brodeur, qui « approuvait » et « bénissait » la fondation de l'AJFO « comme étant des plus aptes à protéger la foi de nos jeunes en leur donnant plus de fièreté [*sic*] et d'amour de leur langue, la Gardienne de la Foi » (lettre de Rosario Brodeur à Roger Charbonneau, 30 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/39/9). Un article du *Droit* paru au lendemain du congrès de fondation rapporta que M^{gr} Vachon avait à son tour donné sa bénédiction au nouveau mouvement (Lionel Marleau, « L'Association de la Jeunesse à l'œuvre », *Le Droit*, 5 décembre 1949, p. 18).

²³ Roger Charbonneau, « Assemblée du comité de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne », 15 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/10/1. L'abbé Denis n'entra en fonction officiellement qu'en mars 1950, après que M^{gr} Vachon eut approuvé sa nomination, conformément aux statuts de l'AJFO (« Nomination de notre aumônier général », *Bulletin de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne*, mars 1950, p. 2, CRCCF, FAJFO, C9/36/9). Précisons que dans cette livraison du *Bulletin*, on présente Denis comme professeur au Grand Séminaire d'Ottawa.

²⁴ Roger Charbonneau, « Assemblée du comité de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne », 15 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/10/1.

Le but général de cette Association est de contribuer à *maintenir*, à *développer* et à *faire naître* chez ses membres une authentique culture française. Les buts particuliers sont : a) de contribuer, par divers moyens, à donner à ses membres la *connaissance exacte* de ce qu'ils sont comme franco-ontariens [*sic*] et la *volonté* d'accorder leur vie aux exigences de cette personnalité franco-ontarienne; b) d'initier ses membres au travail *d'organisation nationale*; c) de préparer les plus aptes de ses membres à devenir des chefs franco-ontariens dans les divers milieux où ils auront à vivre²⁵.

On ne saurait adopter mission plus claire. Pas question, ici, de laisser la jeunesse à la dérive. De l'urgence de la cause de la survivance française en Ontario découlait la nécessité d'«élever» les jeunes Franco-Ontariens, de les conduire à la prise de conscience de leur identité nationale et à l'acceptation pleine et entière des responsabilités qui leur incombaient en tant que futurs «chefs» de la nation canadienne-française en Ontario. À ce titre, l'AJFO devait faire le pont entre les «sections juvéniles», qui œuvraient dans les écoles franco-ontariennes, et les associations adultes²⁶.

²⁵ [Roger Charbonneau], «Ottawa recevra la jeunesse franco-ontarienne dimanche prochain», [communiqué diffusé à la presse française de l'Ontario le 1^{er} décembre 1949], CRCCF, FAJFO, C9/2/1 (souligné dans l'original). Dans la version finale des statuts, il serait question de culture «canadienne-française» plutôt que «française», alors que l'AJFO aurait pour but d'initier ses membres «au travail d'organisation patriotique sur les plans local, provincial et national» et de «former une élite et des chefs franco-ontariens dans les divers milieux où ils auront à vivre» («Constitution de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne [1949]», p. 1, CRCCF, Fonds Association canadienne-française de l'Ontario (dorénavant FACFO), C2/343/2).

²⁶ Les sociétés juvéniles étaient une initiative des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, bien que, durant les années 1940 et 1950, elles semblent avoir relevé, dans les faits, de l'ACFÉO, du moins sur le plan financier (Stéphane Lang, «Les Sections juvéniles de la Société Saint-Jean-Baptiste dans les écoles franco-ontariennes (1936-1955)», article inédit à paraître dans les actes du colloque *La Jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 11 et 12 mars 2005).

Au total, trente-cinq jeunes venus de l'est, du nord et du sud de l'Ontario répondirent à l'appel et participèrent, en compagnie d'une dizaine de représentants de l'association-mère, aux premières assises de l'AJFO, qui eurent lieu au Château Laurier d'Ottawa²⁷. Dans son mot de bienvenue aux délégués, le président de l'Association d'éducation, Ernest Desormeaux, se réjouit de ce que l'AJFO devenait la « sixième filiale du “Ministère de la [D]éfense nationale des Franco-Ontariens” » après l'Union des cultivateurs franco-ontariens, l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Association de l'enseignement français de l'Ontario et la Fédération des femmes canadiennes-françaises²⁸. Après l'adoption des statuts et règlements du mouvement, les délégués procédèrent à l'élection du président général, Jean-Louis Allard d'Ottawa, qui se trouvait ainsi à la tête d'un imposant « Bureau central » composé de quatorze autres membres, tous élus par acclamation²⁹. Les principales fonctions de cette instance étaient de fixer les orientations générales du mouvement, de préparer le congrès (annuel ou bisannuel, selon

²⁷ Roger Charbonneau, « Première assemblée provinciale de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne tenue dans le salon “Tudor” du Château Laurier d'Ottawa le dimanche 4 décembre 1949 », CRCCF, FAJFO, C9/2/1.

²⁸ *Loc cit.*

²⁹ Les autres membres de ce tout premier Bureau central étaient les suivants : Roland Colonnier (Ottawa, 1^{er} vice-président) ; Vincent Caron (Paincourt, 2^e vice-président) ; Roger Desautels (Sturgeon-Falls, 3^e vice-président) ; Gérard Lafleur (Rockland, 4^e vice-président) ; Paul-Émile Meunier (Ottawa, secrétaire général) ; Aimé Charron (Ottawa, trésorier général) ; René Pitre et Réginald Boivin (Ottawa) ; Jean-Jacques Gratton (Eastview) ; Laurent Bélanger (Clarence-Creek) ; Aimé Lapalme (Sudbury) ; Gonzague Cousineau (Sturgeon-Falls) ; Georges Brouillard (Kirkland-Lake) ; Louis Lefebvre (Cornwall). Roger Charbonneau, « Première assemblée provinciale de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne tenue dans le salon “Tudor” du Château Laurier d'Ottawa le dimanche 4 décembre 1949 », CRCCF, FAJFO, C9/2/1 ; Lionel Marleau, « L'Association de la Jeunesse à l'œuvre », *Le Droit*, 5 décembre 1949, p. 18.

le cas) et d'assurer la communication entre les différents cercles paroissiaux appelés à s'affilier à l'AJFO, notamment par la publication d'un périodique mensuel. L'ACFÉO n'avait pas l'intention, cependant, de laisser le Bureau central voler de ses propres ailes si tôt après sa naissance. En plus de l'aumônier général (ou « conseiller moral », comme il fut parfois désigné, et dont « les conseils [avaient] force de loi en matière de dogme et de morale³⁰»), qui se voulait la voix de la hiérarchie ecclésiastique au sein du Bureau central, l'association-mère tint elle aussi à être représentée auprès de son rejeton et y nomma un « conseiller laïque ». Le premier titulaire de ce poste fut Louis Charbonneau, ancien professeur à l'École de pédagogie de l'Université d'Ottawa et inspecteur d'écoles, alors fonctionnaire fédéral³¹.

B. « SAVOIR, AIMER, AGIR »

La fondation de l'AJFO suscita l'enthousiasme des milieux nationalistes canadiens-français, notamment du *Devoir* et du Comité permanent de la survivance française en Amérique, qui adopta la résolution suivante :

Le Comité [...] se réjouit de la fondation de la jeunesse canadienne-française de l'Ontario. Il prie la jeune Association de recevoir ses

³⁰ « Constitution de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne [1949] », p. 4, CRCCF, FAJFO, C2/343/2.

³¹ « Nouvelles de l'Association », *Bulletin de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne*, juin 1950, p. 1, CRCCF, FAJFO, C9/36/9. Précisons, toutefois, que le 30 janvier 1950, le secrétaire général de l'ACFÉO, Roger Charbonneau, avait plutôt suggéré le nom de Jean-Jacques Tremblay pour exercer cette fonction de conseiller laïque, ce qui semble contredire l'information contenue dans cette livraison du *Bulletin* de l'AJFO. Tremblay, qui était membre de l'exécutif de l'ACFÉO et qui rédigea les statuts de l'AJFO, fut bel et bien nommé à ce poste quelque temps durant les premiers mois d'existence de l'Association. Il ne remettrait sa démission qu'en octobre 1954, lorsque Florian Carrière, secrétaire de l'Union Saint-Joseph du Canada, le remplacerait (lettres de Roger Charbonneau à Paul-Émile Meunier, 30 janvier 1950, et à Aimé Charron, 20 octobre 1954, CRCCF, FAJFO, C9/39/9).

meilleurs vœux de succès et espère que cette initiative trouvera des imitateurs dans les autres provinces canadiennes. Le Comité de la Survivance souhaite que se réalise bientôt une fédération nationale de toutes les associations de jeunesse canadienne-française, franco-américaine et acadienne³².

Au lendemain du congrès de fondation, Lionel Marleau (l'un des cosignataires des statuts qui accéderait au poste de secrétaire général de l'AJFO en 1950) rapportait avec enthousiasme dans *Le Droit* que la nouvelle association serait «appelé[e] à jouer un rôle prépondérant dans la formation de l'élite franco-ontarienne» et à épauler l'ACFÉO dont elle était la «cadette»³³. Les délégués avaient aussi choisi une devise, «Savoir, aimer, agir», qui n'était pas sans rappeler celle de l'Action catholique spécialisée («Voir, juger, agir») et, surtout, celle de l'ACJC («Piété, étude, action»). Des trois termes de la devise, nul doute que ce ne fut le premier, «savoir», qui traduisît avec le plus de justesse l'orientation que les fondateurs de l'AJFO comptaient, à l'origine, imprimer au mouvement. L'Association, bien qu'elle fût grandement préoccupée, comme nous le verrons, par la question des loisirs — qui occupait une place toujours croissante dans le contexte des années 1950, rappelons-le —, ne devait pas tenir lieu de club social ou de centre culturel pour la jeunesse franco-ontarienne. Son activité principale, à l'instar de celle de l'Association de la jeunesse canadienne (AJC), serait plus sérieuse, soit l'étude nationale et religieuse. À sa fondation en 1903, cependant, l'AJC avait pris racine dans les maisons d'enseignement du Canada français et, surtout, dans les

³² Résolution citée dans une lettre de Paul-Émile Gosselin, secrétaire du Comité permanent de la survivance française en Amérique, à Roger Charbonneau, 5 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/39/9. Voir aussi Omer Héroux, «L'Association de la jeunesse franco-ontarienne», *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1950, p. 4.

³³ Lionel Marleau, «L'Association de la Jeunesse à l'œuvre», *Le Droit*, 5 décembre 1949, p. 18.

collèges classiques, que fréquentaient de rares privilégiés appelés à former l'élite sociale de l'avenir. L'AJFO, qui misait surtout sur l'organisation paroissiale, pouvait-elle espérer, de son côté, que son programme trouverait preneur auprès de jeunes provenant de milieux sociaux variables et possédant différents niveaux d'instruction³⁴?

Il n'en demeure pas moins que les statuts adoptés en 1949 prévoyaient bel et bien que l'étude nationale et religieuse serait l'activité principale du cercle local et que les discussions qui s'y dérouleraient s'alimenteraient à même un thème proposé dans le *Bulletin* que publierait mensuellement le Bureau central. Les statuts allèrent jusqu'à proposer un modèle d'ordre du jour aux cercles. Chaque réunion devait commencer par une prière aux saints Martyrs canadiens, patrons de l'AJFO³⁵. Ensuite, il était suggéré de passer à la discussion autour du thème proposé par le *Bulletin*, d'assurer la « lecture d'une page d'histoire franco-ontarienne », de faire un « vibrant appel pendant quelques minutes en marge des sujets exposés au cours de la réunion » et de discuter « des moyens à prendre pour aider à la solution des problèmes qui se posent sur le plan local ». L'ordre du jour prévoyait aussi une pause le temps d'entonner un chant folklorique, la rencontre devant se terminer par le « Ô Canada³⁶ ». On le constate, ce programme austère n'était pas conçu pour combler un quelconque besoin

³⁴ Précisons que les statuts de l'AJFO prévoyaient la formation de cercles « extra-paroissiaux » dans les universités, les collèges et les « high schools », cercles qui sont par contre demeurés peu nombreux durant la période qui nous intéresse.

³⁵ Les statuts de 1949 ne mentionnent pas les saints Martyrs canadiens, mais ce renseignement est contenu dans une lettre qu'expédia Claude Gauthier, secrétaire général de l'AJFO, au *Messenger canadien du Sacré-Cœur* de Montréal, le 30 janvier 1951, lui demandant 500 cartes de prière (CRCCF, FAJFO, C9/14/4). L'article 3 des statuts de 1960 indique explicitement que les saints Martyrs étaient les patrons de l'Association (« Association de la jeunesse franco-ontarienne. Constitution [de 1960] », p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/1/2). Malheureusement, les autres versions des statuts adoptées entre 1949 et 1960 n'ont pas été conservées.

de récréation. En mars 1950, dans sa toute première livraison, le *Bulletin de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne* publia un questionnaire devant amener les cercles à évaluer « l'apport des Canadiens français à la vie canadienne » dans leur milieu, questionnaire qui n'était pas loin de prendre la forme d'une enquête sociologique :

Les Canadiens français de votre milieu sont-ils conscients d'avoir une valeur particulière en tant que porteurs d'une culture dont le pays tout entier doit bénéficier? [...] Qu'est-ce qui caractérise les Canadiens français de votre milieu? À ce sujet quelle est l'opinion des marchands, des journalistes, des professionnels, des travailleurs? Comparez les opinions que vous cueillez chez les Canadiens français avec celles qui vous viendront des autres et expliquez les différences. [...] Est-ce que votre communauté bénéficie de la présence de son groupe de Canadiens français? Quelle contribution caractéristique font-ils à la vie de la communauté? (Radio, concerts, affiches, soirées?) [...] ³⁷.

Il est difficile d'évaluer avec précision la participation réelle des cercles à ce genre d'activité, d'autant plus que le *Bulletin* fut lui-même publié assez sporadiquement entre 1950 et 1954, avant qu'un nouveau périodique, *Le Chaînon*, n'en prît la relève avec plus de régularité jusqu'en 1961³⁸. Par ailleurs, le Bureau central se plaindrait régulièrement auprès des cercles de l'irrégularité avec laquelle ils lui faisaient parvenir leurs comptes rendus d'activités. Il semble, en tout cas, que certains cercles aient préféré mettre davantage l'accent sur des événements à caractère social et récréatif.

³⁶ « Constitution de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne [1949] », p. 4, CRCCF, FAJFO, C2/343/2.

³⁷ « Au sujet du Canada français » et « En regardant tout alentour », *Bulletin de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne*, mars 1950, p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/36/9. Le Bureau central demanda aux cercles de lui faire parvenir les résultats de cette enquête, mais nous ignorons s'ils se soumièrent à cette directive.

³⁸ Deux livraisons du *Bulletin* parurent en 1950, aucune en 1951, trois en 1952, cinq en 1953 et encore trois en 1954 (CRCCF, FAJFO, C9/36/9 et C9/36/10).

Considérons, à titre d'exemple, le cercle de Sudbury, fondé en avril 1950. Au programme de ses activités pour l'année 1950-1951, on trouvait deux soirées dansantes, un cours de préparation au mariage, une randonnée en traîneau, une épiluchette de maïs et un certain nombre de soupers-causeries³⁹.

Quoi qu'il en soit, le Bureau central s'inquiéta de plus en plus de la place trop étroite qu'occupait l'étude nationale et religieuse dans les activités des cercles locaux et, en 1955, fournit une riposte musclée au problème. L'accession de Victor Paré à la présidence générale du mouvement en mars de la même année n'y était pas pour rien. En effet, Paré et son équipe insuffleraient un dynamisme nouveau à l'AJFO en adoptant plusieurs mesures visant, d'une part, à multiplier le nombre de cercles aux quatre coins de la province et, d'autre part, à redonner à l'étude religieuse et surtout nationale l'importance primordiale qui devait être la sienne au sein de l'Association. Selon le nouveau président, le laxisme dont l'Association avait fait preuve en cette matière était largement responsable de son insuccès relatif au cours de ses premières années d'existence. C'est l'explication qu'il fournit à l'abbé DelGuidice, qui songeait à fonder un cercle à Timmins :

Pourquoi le passé de notre association est-il si peu brillant? C'est qu'on a voulu en faire un mouvement de loisirs et de plaisir; il s'est trouvé un temps où le Bureau [c]entral lui-même affichait une ignorance totale visant les buts de l'AJFO; situation singulière et surprenante s'il en est une. Alors, vous voyez cela [*sic*] d'ici : une réputation s'est créée, réputation défavorable qui nous ferme les portes de certains curés franco-ontariens; le Bureau [c]entral actuel voit son travail énormément compliqué car il lui faut couper la mauvaise herbe avant de semer⁴⁰.

L'une des premières mesures prises pour tenter de remédier

³⁹ « Programme souvenir », 2^e congrès provincial de l'AJFO tenu à Sudbury, 17 et 18 novembre 1951, CRCCE, FAJFO, C2/343/2.

à cette situation fut l'imposition d'une directive plus ferme aux cercles en matière d'activités d'étude en juin 1955, à peine trois mois après l'accession de Paré à la présidence générale. Désormais, l'étude nationale et religieuse serait obligatoire dans tous les cercles pour une période mensuelle minimale de quarante et de vingt minutes respectivement. Dans l'éventualité où le cercle contreviendrait à cette directive, il reviendrait à son conseiller laïque de rapporter l'infraction au Bureau central, qui se réserverait le droit de l'expulser du mouvement⁴¹. Au congrès de 1956, on mit beaucoup sur cette nouvelle directive pour enrayer l'indolence trop fréquente des cercles : « On conviendra de façon unanime que cette formule est un gage de force et de progrès réel pour notre mouvement et que l'on s'assure par là d'atteindre notre but premier⁴². »

Sous la gouverne de Paré, le Bureau central organisa également de grandes « Journées de récollection » à Eastview les 22 et 23 octobre 1955. Celles-ci rassemblèrent pas moins de 150 jeunes venus de partout en Ontario pour « analyser ensemble notre identité canadienne-française au Canada et nos positions en tant que minorité en Ontario⁴³ ». Le projet bénéficia du soutien de l'ACFÉO, qui avait encouragé ses propres présidents régionaux à donner un coup de pouce aux jeunes de leur milieu désireux d'assister au rassemblement : « En effet, si une armée se compose de soldats, expliqua-t-on

⁴⁰ Lettre de Victor Paré à E. DelGuidice, 22 novembre 1955, CRCCF, FAJFO, C9/14/8.

⁴¹ « L'Association de la jeunesse franco-ontarienne. Direction générale », juin 1955, CRCCF, FAJFO, C9/10/7.

⁴² [Rapport des activités, livré au 4^e congrès général de l'AJFO, Ottawa, 6 au 8 octobre 1956], p. 6, CRCCF, FAJFO, C9/2/8. Voir aussi Madeleine Rozon, « La Nécessité de savoir », *Le Chânon*, mai-juin 1956, p. 14-15, CRCCF, FAJFO, C9/35/10.

⁴³ Régie externe de l'AJFO, « Circulaire n^o. [sic] 2 », 25 août 1955, CRCCF, FAJFO, C9/2/5; [Registre des invités aux Journées de récollection des 22 et 23 octobre 1955], CRCCF, FAJFO, C9/2/5.

dans le *Bulletin* de l'ACFÉO, faut-il au moins des officiers entraînés et préparés pour commander et diriger intelligemment la lutte. Disons donc que notre association doit être une sorte de collège militaire, une école à caractère national⁴⁴». Victor Paré qualifia la rencontre de « retraite fermée nationale⁴⁵ » et pour cause. Durant ces deux journées d'étude, on discuta, entre autres choses, des droits constitutionnels des Canadiens français, de l'étendue et de la vitalité du réseau institutionnel franco-ontarien, des responsabilités des Franco-Ontariens en tant que Canadiens français et catholiques, de la mission de l'AJFO⁴⁶. Pour couronner ces Journées de récollection, le Bureau central eut recours aux services de l'évêque de Hearst, M^{gr} Louis Lévesque, qui, lors du banquet de clôture, prononça une allocution sur la devise de l'AJFO, « Savoir, aimer, agir », qu'il étudia « sous l'angle de la fidélité au plan divin ». Citant le père dominicain Louis Lachance, le prélat réserva les derniers passages de son discours aux liens qui unissaient, selon le philosophe nationaliste, l'être humain à sa culture et à sa langue :

Opérant la liaison des âges et la continuité des générations, prolongeant l'avant dans l'après, le passé dans le présent, [les grandes langues] sont toute une race en miroir. Expression plus claire, plus nette et plus explicite de son âme que sa physionomie d'un moment, elles lui révèlent son passé et sa grandeur. Elles lui permettent de contempler sous une forme plus épurée et plus inaltérable ce qu'elle avait confusément conscience d'être. [...] Spolier un peuple de sa langue est donc une infamie⁴⁷.

⁴⁴ *Bulletin* [de l'ACFÉO], septembre 1955, p. 2, CRCCF, FAJFO, C9/40/6.

⁴⁵ [Victor Paré], « Bienvenue [discours prononcé lors de l'ouverture des Journées de récollection de l'AJFO, Ottawa, 22 et 23 octobre 1955] », CRCCF, FAJFO, C9/2/5.

⁴⁶ « Congrès de la jeunesse franco-ontarienne tenu les 22 et 23 octobre 1955 à Ottawa, Ontario, sous les auspices de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne. Bilan détaillé et conclusions, 31 [sic] novembre 1955 », 14 p., CRCCF, FAJFO, C/9/2/5.

⁴⁷ Louis Lachance, cité dans Louis Lévesque, [discours prononcé lors du banquet de clôture des Journées de récollection de l'AJFO, Ottawa, 22 et 23 octobre 1955], p. 9-10, CRCCF, FAJFO, C9/2/5.

Enfin, le Bureau de direction prit aussi l'habitude, avec l'arrivée de Victor Paré à la présidence générale, d'organiser des « journées d'étude » un peu partout en province. Ces rencontres plus modestes rassemblaient normalement les membres du Bureau central, ainsi que le président et le secrétaire de chacun des cercles locaux et leur donnaient l'occasion d'échanger sur les grandes orientations du mouvement et sur ses stratégies d'expansion. Au cours du règne de Paré (1955 à 1960), une demi-douzaine de ces « sommets » eurent lieu à Ottawa, North-Bay, Sudbury et Toronto⁴⁸.

C. DANGERS ET BIENFAITS DES LOISIRS

N'allons pas croire que, sous la houlette de Paré, l'AjFO a complètement relégué les loisirs aux oubliettes. Au contraire, durant sa présidence, le Bureau central alla même jusqu'à mettre sur pied un « comité des loisirs⁴⁹ ». Les loisirs, s'ils ne devaient d'aucune manière représenter le but essentiel de l'Association, pouvaient néanmoins figurer légitimement parmi ses autres activités, pourvu qu'ils fussent revêtus d'un caractère éducatif. Autrement dit, il était impératif qu'ils fussent subordonnés aux objectifs supérieurs de l'AjFO, dont la position là-dessus demeura constante pendant toute la période des années 1950. Lors du deuxième congrès de l'organisme, qui eut lieu en 1951 à Sudbury et qui avait justement pour thème « Les loisirs », l'avocat Maurice Lacourcière affirma qu'en cette matière, la jeunesse franco-ontarienne devait s'adonner à des activités culturelles, nationales et de « développement de chefs⁵⁰ ». En 1960, le président du comité des loisirs du Bureau central, Pierre Gravelle, était toujours du

⁴⁸ Voir les dossiers suivants : CRCCF, FAJFO, C9/2/6, C9/2/11, C9/2/12, C9/4/1, C9/4/2, C9/4/3, C9/4/4.

⁴⁹ [Rapport des activités, livré au 4^e congrès général de l'AjFO, Ottawa, 6 au 8 octobre 1956], p. 2-3, CRCCF, FAJFO, C9/2/8.

⁵⁰ Maurice Lacourcière, « Les Loisirs », *Bulletin*, janvier 1952, p. 2, CRCCF, FAJFO, C9/36/9.

même avis. D'après lui, les loisirs des membres de l'AJFO devaient être formateurs autant que récréatifs, « compléter notre programme d'étude » et « témoign[er] de la richesse de notre patrimoine canadien-français⁵¹ ».

Jusqu'au début des années 1960, l'AJFO envisageait donc les loisirs comme un « moyen d'action⁵² » supplémentaire dans sa mission de développer une « mentalité » authentiquement canadienne-française parmi les jeunes de l'Ontario français. Il s'agissait d'une façon d'endiguer les effets délétères de la culture populaire anglo-saxonne qui s'affichait de plus en plus bruyamment durant les années 1950. Au congrès de 1956, Louis-Philippe Poirier, fonctionnaire au ministère ontarien des Affaires culturelles et des loisirs, mit ses jeunes auditeurs en garde contre les organismes récréatifs à caractère anglo-protestant (tels que le Ottawa Boys Club, le YMCA et le YWCA) qui ne possédaient pas une « mentalité conforme à nos aspirations de Canadien-français [*sic*] et de catholique [*sic*]⁵³ ». Il ajouta que l'objectif des loisirs ne consistait pas à « conduire l'individu vers une évasion de lui-même », les individus du XX^e siècle supportant de moins en moins facilement, selon lui, de « demeurer en face d'eux-mêmes », mais plutôt à les pousser « vers une rentrée en [eux]-même[s], pour qu'il[s] y trouve[nt] le bonheur et la joie⁵⁴ ». L'essentiel était que les loisirs tinsent compte à la fois des valeurs familiales et paroissiales traditionnelles du Canada français et de ce qu'il appela « l'aspect éducatif et culturel ». Poirier y alla ensuite d'une charge impitoyable contre la culture américaine de l'époque qui lui semblait mystifier la jeunesse de façon plus que pernicieuse :

⁵¹ Pierre Gravelle, « Le Comité des loisirs », *Le Chaînon*, janvier 1960, p. 13, CRCCF, FAJFO, C9/36/4.

⁵² André Jodoin, « Orientation des loisirs », *Le Chaînon*, novembre 1957, p. 6, CRCCF, FAJFO, C9/36/2.

⁵³ Louis-Philippe Poirier, « Les Loisirs », discours prononcé lors du 4^e congrès général de l'AJFO, 6 au 8 octobre 1956, p. 2-3, CRCCF, FAJFO, C9/2/8.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 1, 3.

Et, c'est alors seulement que disparaîtront ces démonstrations honteuses de hurlements, d'aboiement [*sic*] et de contorsions absolument ridicules des Elvis Presley et des animateurs de ce «fad» funeste qu'est le Rock and Roll; ces démonstrations d'adolescents crispés qui se roulent sur le parquet comme des épileptiques, en poussant des cris rauques et bestiaux; ces groupements de jeunes «vestes de cuir» qui, en écervelés, se tiennent aux coins [*sic*] des rues ou s'étalent par les rues de la ville, en motocyclette, à la Marlon Brando; où ces jeunes filles, mâchant de la gomme, pavoisée[s] d'un accoutrement stupéfiant, qui se promènent avec des airs et des démarches à la Marilyn Monroe⁵⁵.

Les Franco-Ontariens avaient le devoir d'être les «apôtres des loisirs sains et formateurs» dans leur entourage. Au cours du même congrès, l'aumônier général du mouvement, l'abbé Denis, dans une allocution intitulée «Nos jeunes ont-ils encore la foi?», opposa un refus catégorique à la culture médiatique des années 1950, qui n'était rien de moins que l'œuvre de Lucifer. «La lutte est engagée entre l'Église et Satan pour s'emparer de la jeunesse⁵⁶», affirma-t-il dès la première ligne de son discours avec un alarmisme qu'aucun autre intervenant ne parvint à égaler : l'heure était donc à la vigilance. Parmi les dangers qui guettaient la jeunesse franco-ontarienne, retenons les quatre suivants qui découlaient, selon Denis, d'activités récréatives funestes : la «sexôlatrie», qui était «recherche effrénée du plaisir» et que diffusait une littérature «pourrie»; la «sportôlatrie» qui élevait les athlètes et les acteurs au rang d'«idoles» aux yeux des jeunes, les faisant même passer avant le Christ et menant ainsi à «l'indifférentisme»; la «cinématôlatrie» par laquelle «Satan justifi[ait] tous les crimes»; et, finalement, la télévision, qui était une vaste «école de sexualisme et de paganisme»⁵⁷. C'est ce même Denis qui avait menacé de démissionner de son poste d'aumônier général ou de recourir à son droit de veto pour contrecarrer le désir, exprimé

⁵⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁶ René Denis, «Nos jeunes ont-ils encore la foi?», discours prononcé lors du 4^e congrès général de l'AJFO, 6 au 8 octobre 1956, 5 p., CRCCF, FAJFO, C9/2/8.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 2-3. Les soulignés sont de Denis.

par le Bureau central, d'organiser une soirée dansante dans le cadre des Journées de recollection d'octobre 1955, sous prétexte qu'il s'agissait d'une activité « indécente⁵⁸ ». L'auteur du procès-verbal de cette rencontre, le secrétaire général Jean Rozon, avait ajouté à son compte rendu que la question d'une soirée dansante était pourtant « pleine de bon sens » et que le Bureau central au complet n'était « point d'accord avec l'aumônier », trahissant par là une divergence d'opinions entre jeunes et adultes peu commune dans les archives de l'AJFO de cette période⁵⁹.

Nous pouvons d'ores et déjà constater que les loisirs, s'ils ne s'inspiraient pas d'une « mentalité » authentiquement canadienne-française, pouvaient engendrer des conséquences pernicieuses à la fois sur les plans national et moral. Parfois, ces deux menaces étaient très étroitement liées l'une à l'autre lorsqu'elles n'en faisaient pas qu'une seule. En 1959, par exemple, le conseiller laïque du Bureau central, Florian Carrière, s'inquiéta d'avoir entendu, lors d'une activité organisée par le cercle Sainte-Anne d'Ottawa, des « blasphèmes [et] des chansons américaines accompagnées de guitare⁶⁰ ». Au congrès de 1956, dans le cadre du forum sur les loisirs, on en viendrait également à la conclusion que l'« organisation actuelle des loisirs n'est pas conforme à notre caractère national parce que l'influence américaine de la radio, de la télévision et du cinéma entraîne [*sic*] la jeunesse à donner à ses loisirs, un aspect matérialiste (le loisir pour le loisir)⁶¹ ». Il

⁵⁸ « Rapport de l'assemblée du 5 mai [1955 du Bureau central de l'AJFO] », p. 1, CRCCF, FAJFO, C9/10/7.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁰ « Procès-verbal – Réunion régulière du 10 juin 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », p. 4, CRCCF, FAJFO, C9/10/11. En 1960, l'AJFO songerait aussi à la possibilité de participer à un programme de loisirs conçu par l'archevêque d'Ottawa pour tenter d'enrayer la délinquance parmi les jeunes (« Procès-verbal – Réunion régulière du 11 avril, 1960 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/13).

⁶¹ LPP [Louis-Philippe Poirier], « 4^e congrès de l'A.J.F.O. [synthèse du forum sur les loisirs, 1956] », CRCCF, FAJFO, C9/2/9.

s'avérait difficile, en cette matière, de distinguer les valeurs morales des valeurs culturelles et nationales.

II - LE NATIONALISME DE L'AJFO

A. HISTOIRE ET IDENTITÉ NATIONALE

Nous avons indiqué ci-dessus que l'AJFO avait choisi comme patrons les saints Martyrs canadiens. Bien que nous n'ayons trouvé aucun document expliquant ou justifiant cette décision, celle-ci n'avait sans doute rien de fortuit, s'il est vrai que l'idéologie de l'Association correspondait réellement au groulxisme. Dans la pensée du chanoine — et encore durant cette période de l'après-guerre, alors qu'une nouvelle génération d'intellectuels s'appliquait à redéfinir les fondements de la doctrine nationaliste —, les saints Martyrs étaient le symbole par excellence de l'appartenance ancestrale de l'Ontario à la Nouvelle-France. Leur sacrifice fournissait une preuve éloquente de l'idée qui représentait la pierre angulaire du nationalisme groulxiste, soit que le peuple canadien-français avait payé de son sang le droit à l'existence partout au pays, et ce en accord avec la mission évangélisatrice et civilisatrice qu'il avait reçue de la Providence dès sa naissance au début du Régime français⁶².

Le discours de l'AJFO durant sa première décennie d'existence empruntait largement à cette conception de l'histoire et du destin de la nation canadienne-française. Les Franco-Ontariens possédaient des droits, s'évertuait-on à répéter, que leur conféraient non seulement les textes constitutionnels, mais aussi — et surtout — l'ancienneté de la présence française en Ontario. Ils n'avaient donc pas à se considérer comme de simples étrangers dans leur propre province. Lors des Journées de recollection de 1955, l'un des intervenants prit la parole pour disserter sur «Le Canadien-Français dans son pays» dans un texte de trois pages qu'il aurait pu arracher directement à

⁶² Voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 89-158.

l'œuvre du chanoine Groulx. Les pionniers de la Nouvelle-France, expliqua le conférencier, s'étaient disséminés le long du Saint-Laurent et de ses affluents et, repoussant toujours plus loin les Iroquois, pénétrèrent encore plus profondément dans le continent nord-américain : « Mais il n'y a pas que le Québec où le Canadien d'origine française ait droit de cité » insista-t-il. « Champlain s'aventure dans l'état [*sic*] de New-York actuel et pénètre au cœur de l'Ontario. Jean Nicolet, Étienne Brûlé, Marsolet, du Vigneau, etc. explorent la région des Grands Lacs⁶³ ». Les explorateurs et missionnaires français se rendirent ensuite aux quatre coins de l'Amérique, La Salle au Golfe du Mexique, d'Iberville à la Baie d'Hudson, La Vérendrye aux Rocheuses. « Au 19^e [*sic*] siècle, toute la vallée du Mississipi, depuis les Grands Lacs jusqu'à la Louisiane, résonne d'accents français. Nous ne sommes donc pas les derniers venus en Amérique, et spécialement au Canada⁶⁴ ». Ou en Ontario, aurait-il pu préciser.

Le Chânon chercha aussi à compléter l'éducation historique et nationale des jeunes Franco-Ontariens en relatant à son tour les exploits de Champlain et de Brûlé, « le pionnier des pionniers », le premier à parcourir l'Ontario⁶⁵. En 1954, le Bureau central s'engageait à consacrer une partie de son énergie à l'approfondissement des « origines religieuses et mystiques du Canada français⁶⁶ ». Deux ans plus tard, le Bureau central choisit un thème à saveur plus que « groulxienne » pour son

⁶³ [Auteur non identifié], « Le Canadien-Français dans son pays », discours prononcé lors des Journées de récollection de l'AJFO, 22 octobre 1955, 3 p., CRCCF, FAJFO, C9/2/5.

⁶⁴ *Loc. cit.*

⁶⁵ « L'Ontario, terre française », *Le Chânon*, février 1956, p. 19, CRCCF, FAJFO, C9/35/10.

⁶⁶ « Agenda [*sic*] 5 [réunion du Bureau central de l'AJFO] », [1954], CRCCF, FAJFO, C9/10/6. Pour une analyse de l'évolution de la représentation d'Étienne Brûlé dans l'historiographie canadienne-française et franco-ontarienne, voir Stéphanie St-Pierre, « Étienne Brûlé : la création d'un personnage », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 29 (2004), p. 5-44.

congrès bisannuel, «Fils de héros⁶⁷». Dans une allocution substantielle, véritable pièce d'anthologie du nationalisme canadien-français traditionnel, le conseiller laïque général, Florian Carrière, retraça à son tour l'histoire de l'Ontario français, qu'il fit remonter aussi loin que Clovis⁶⁸ ! L'identité des Franco-Ontariens, expliqua-t-il, avait été forgée à même le passé du Canada français, l'histoire étant le seul véritable gage de vitalité nationale.

Fils de héros, le sommes-nous bien ? Pour répondre à cette question, il faut ouvrir les pages de l'Histoire, connaître d'où nous venons, savoir qui nous sommes. Oh ! Je sais qu'aujourd'hui beaucoup se fichent de l'Histoire sous prétexte que le passé n'est plus et que seul le présent compte. Et pourtant qui de nous peut échapper aux lois de l'hérédité physique et psyc[h]ologique. Qui de nous en ce moment même est prêt à se refuser tout souvenir, à rompre avec son passé. Le passé, c'est en somme notre existence, notre vie. Il en est de même des peuples⁶⁹.

Notre maître, le passé ? L'histoire du Canada français, de renchérir Carrière, était composée de l'œuvre de ses héros, qui avaient fait «osciller» leur vie autour de deux «pôles», la culture française et la foi catholique. Les colonisateurs, les missionnaires, voire les coureurs des bois et les guerriers «ont donné au monde un continent nouveau». Évoquant implicitement la crise du Règlement XVII, l'orateur releva aussi le «sacrifice» qu'avaient effectué «nos pères [...] pour nous assurer une éducation catholique française. [...] Ne croyez-vous pas sincèrement que seuls des héros ont pu arriver à un tel résultat⁷⁰.» Les Franco-Ontariens avaient donc acquis chèrement le droit d'exister et de vivre dans leur province :

⁶⁷ Ce congrès réunit près de 120 participants («4^e congrès de l'AJFO, 1956. Liste officielle des délégués», CRCCF, FAJFO, C9/2/7).

⁶⁸ Florian Carrière, [«Fils de héros», discours prononcé à l'ouverture du 4^e congrès général de l'AJFO, 6 au 8 octobre 1965], 12 p., CRCCF, FAJFO, C9/2/8.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 6.

Vous devez savoir que la province que vous habitez, qui est, paraît-il, la province la plus anglaise du Dominion du Canada, a d'abord reçu l'empreinte des pas français. Vous devez vous convaincre que partout dans l'Ontario vous êtes chez vous et non seulement dans l'Ontario, mais partout au Canada, et ceci de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Vous devez comprendre que votre langue, votre culture, votre religion sont des éléments constitutifs du pays et que ces éléments ont un droit de vie, ont un droit d'expansion, ont un droit de rayonnement aussi fort, et même plus grand si l'on veut, que toute autre culture, toute autre langue, toute autre religion⁷¹.

Ce droit à l'existence, ajouta Carrière, n'était cependant pas gratuit et devait s'accompagner d'un sens profond des responsabilités. Les jeunes avaient le devoir de « demeurer fidèles à [leur] passé », d'« étendre toujours l'influence française et catholique » ou encore de « reconquérir cette province à l'influence française⁷² ». L'importance de l'AJFO dans le développement de ce sens des responsabilités chez les jeunes était primordiale, il ne fallait pas s'y méprendre : « Vous serez demain des héros ou des lâches, selon que dans le présent vous vous serez formés à devenir des forts ou des faibles⁷³. »

Dans *Le Chaînon*, il fut souvent question des « droits et devoirs » des Franco-Ontariens, dont la mission était d'être « les témoins, les apôtres, les missionnaires même de la civilisation et de la mentalité française, chez nos voisins de langue anglaise⁷⁴ ». S'agissant d'« héroïsme » et de « mission », l'AJFO célébra fidèlement dans les pages de son organe la mémoire de Dollard des Ormeaux, dont les milieux nationalistes canadiens-français — Groulx en tête — avaient cherché à propager le culte dès les années 1920. Dans un article publié en mai 1954 pour souligner la fête du héros du Long-Sault, l'aumônier général du mouvement, l'abbé Denis, rappela

⁷¹ *Ibid.*, p. 9.

⁷² *Ibid.*, p. 10, 11 et 12.

⁷³ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁴ « Droits et devoirs », *Le Chaînon*, [mai 1954], p. 1, CRCCF, FAJFO, C9/35/9.

l'exploit de Dollard et de ses compagnons, qu'il donna en exemple à la jeunesse franco-ontarienne :

TOI, si tu respires la liberté; si tu peux vivre ta religion, la seule vraie, la seule qui rend libre, ne le dois-tu pas, en partie, à ces hommes VALEUREUX qui, à vingt ans, n'ont pas craint les *SACRIFICES DE L'HEURE*. L'héroïsme [*sic*] leur a été demandé à CE MOMENT-LÀ. Ils ont répondu à L'APPEL. Ils s'y étaient PRÉPARÉS. Ils n'ont rien improvisé. Ils sont morts GLORIEUX! Ils ont bâti une œuvre durable. Ils ont sauvé le Canada⁷⁵.

Dans la même livraison du *Chaînon*, Georges Tissot se demandait « pourquoi les jeunes Franco-Ontariens n'imit[ai]ent-ils pas Dollard? », question que se posait également le président général, Victor Paré⁷⁶. Le 23 mai 1960, l'AJFO organisa une grande fête à Eastview pour célébrer le tricentenaire de l'exploit de Dollard, tout en dépêchant des délégués à Montréal et à Carillon pour prendre part aux festivités qui se déroulaient, en parallèle, au Québec. Cet anniversaire devint un prétexte pour écorcher ceux-là qui cherchaient à ternir la mémoire du grand héros de la Nouvelle-France en dépouillant son geste de toute noblesse et en ne voyant dans ses motivations que du mercantilisme vulgaire. Au nom de la vérité historique, l'Association prit la défense de Dollard en se rangeant sans ambages du côté de l'historien national du Canada français : « Avec le chanoine Lionel Groulx, [l'AJFO] refuse de s'associer à une conception de l'histoire qui prend naissance non pas dans des documents authentiques mais dans l'imagination. [...] Non seulement Dollard n'est pas un mythe, mais il mérite d'emblée

⁷⁵ René Denis, « Message de l'aumônier », *Le Chaînon*, [mai 1954], p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/35/9. Les majuscules et les soulignés sont de Denis.

⁷⁶ Georges Tissot, « Leçon de Dollard », *Le Chaînon*, [mai 1954], p. 5, CRCCF, FAJFO, C9/35/9; Victor Paré, « Je me souviens! », *Le Chaînon*, mai-juin 1956, p. 3-5, CRCCF, FAJFO, C9/35/10. Quelques années plus tard, *Le Chaînon* publierait également un texte de l'historien Guy Frégault sur Dollard : « Adam Dollard des Ormeaux. Figure de la résistance canadienne-française », *Le Chaînon*, [décembre] 1959, p. 13, CRCCF, FAJFO, C9/36/4.

la reconnaissance de tout un peuple. Qu'il soit un exemple de courage et de bravoure, qu'il soit enfin un stimulant pour la jeunesse qui se prépare à prendre la relève⁷⁷».

B. QUEL ÉLITISME ?

Le culte de l'héroïsme était l'un des outils, avec l'étude nationale et religieuse, qui pousseraient les jeunes Franco-Ontariens à développer leur propre sens des responsabilités et à accepter leurs éventuels devoirs envers la nation canadienne-française en Ontario. Dollard était le « chef » par excellence et servait de modèle à cette « relève », à la nouvelle génération de *leaders* que l'AJFO avait reçu la mission de former. Pas question que l'organisme se transforme en un repaire de « carabins », pour reprendre le mot de Nicole Neatby⁷⁸. Les mutations intellectuelles et socioculturelles des années 1960 provoqueraient une profonde remise en question de l'idéologie traditionnelle de l'Association, du culte des héros nationaux et, surtout, de son « élitisme ». Mais durant les années 1950, l'Association demeura fidèle au mandat qu'elle avait reçu de ses fondateurs, celui, rappelons-le, de « préparer les plus aptes de ses membres à devenir des chefs franco-ontariens dans les divers milieux où ils aur[ai]ent à vivre ». En effet, les professions de foi en cette mission et en son urgence surabondent dans les archives de l'organisme. Dans la livraison de 1957 du *Chaînon*, la rédaction proposa aux cercles de méditer sur un extrait de

⁷⁷ [Article non titré], *Le Chaînon*, mai-juin 1960, p. 5, CRCCF, FAJFO, C9/36/4. Mentionnons que, selon cet article, l'AJFO célébra le tricentenaire « avec éclat », mais que le président général, Guy Dorval, décrivit plutôt la manifestation comme un « fiasco » lors de la réunion suivante du Bureau central, les dépenses encourues s'étant élevées à 218 \$ et les recettes, à quelque 87 \$ seulement. Les membres du Bureau central se plainquirent du manque de collaboration de la part des associations adultes et prirent la décision de soulever la question auprès de l'ACFÉO (Procès-verbal de la réunion régulière du 14 juin 1960 du Bureau central de l'AJFO, p. 2, CRCCF, FAJFO, C9/10/13).

⁷⁸ Voir la note 12.

L'Art d'être chef du prêtre français Gaston Courtois⁷⁹. Selon l'auteur, il était impossible qu'une assemblée pût en arriver à se commander elle-même : « en dépit de toutes les théories égalitaires, beaucoup d'hommes éprouvent instinctivement le besoin de s'appuyer sur quelqu'un qui les dépasse ». Sans chef responsable pour « prendre en main le bien commun » ou la « mission à remplir », l'égoïsme l'emporterait dans le groupe, menant ainsi à l'anarchie et à « l'incurie universelle ». Cette conception hiérarchisée de l'ordre social s'accordait, manifestement, avec les grandes lignes du traditionalisme canadien-français, doctrine élaborée progressivement du milieu du XIX^e siècle au début du XX^e — par l'abbé Groulx, entre autres — et qui rejetait l'idée que l'autorité ultime pût émaner du « peuple », celui-ci n'étant pas « souverain » dans le sens démocratique ou républicain du terme. L'autorité provenait plutôt « d'en haut », d'une source, « providentielle », qui transcendait le régime politique en place⁸⁰.

Il importe de noter, par ailleurs, que l'élitisme de l'AJFO ne comportait, en principe, aucune connotation socio-économique. Lors du congrès de 1950, le président général, Louis Beaupré, affirma que l'AJFO ne cherchait pas à « créer d'esprit de classe et s'adress[ait] à tous les jeunes franco-ontariens [*sic*] catholiques ». Dans le même souffle, il précisa cependant qu'elle avait « pour mission de grouper et de former l'élite en vue de diriger la masse⁸¹ ». Faut-il voir un paradoxe entre cette volonté de regrouper tous les jeunes Franco-Ontariens et celle de former une élite? Markland Smith, président général de la Fédération des associations de parents

⁷⁹ G[aston] Courtois, « Pourquoi il faut des chefs », *Le Chânon*, décembre 1957, p. 3-4, CRCCF, FAJFO, C9/36/2.

⁸⁰ Voir Pierre Trépanier, *Qu'est-ce que le traditionalisme? Causerie-débat tenue à Montréal, le samedi 8 juin 2002*, [s.l.], Club du 3 juillet, [2002], 53 p.

⁸¹ « Premier congrès provincial de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne tenue au Centre catholique, 1, rue Stewart, Ottawa, les samedi et dimanche, 2 et 3 décembre 1950 [compte rendu des discussions] », p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/2/2.

et instituteurs et grand ami de l'AJFO, tenta de réconcilier ces deux impératifs en apparence contradictoires lors du troisième congrès de l'organisme :

[D]e même qu'un orchestre composé d'excellents artistes risque de produire la pire cacophonie s'il n'est dirigé par un chef d'orchestre, tout groupement a besoin de dirigeants ou de chefs pour marcher harmonieusement et efficacement vers le but proposé. Il faut donc songer aux chefs et à leur formation. [...] Nous sommes tous appelés à diriger dans une mesure plus ou moins grande, selon les circonstances. D'abord la plupart d'entre nous sommes appelés à être des chefs de famille, si nous ne le sommes déjà. [...] Un grand nombre d'entre nous auront à diriger des groupes plus ou moins considérables d'ici quelques années, et il faudra être prêts⁸².

Selon ce raisonnement, l'AJFO avait le mandat de repérer les chefs « naturels » de l'Ontario français, ceux qui prendraient un jour les rênes du grand réseau institutionnel et associatif franco-ontarien, certes, mais aussi ceux qui seraient appelés à œuvrer aux autres paliers — provincial, local, voire familial — de la communauté franco-ontarienne. Autrement dit, tous les Franco-Ontariens pouvaient espérer devenir des « chefs », d'une manière ou d'une autre, dans leur milieu⁸³. Quelques années plus tard, en 1959, *Le Chaînon* tint des propos semblables. La revue reprit à son propre compte un discours qu'avait prononcé le père jésuite Joseph-Papin Archambault, l'un des ténors du mouvement nationaliste canadien-français, pour donner le coup d'envoi à la 35^e Semaine sociale du Canada

⁸² Markland Smith, « Discours prononcé par M. Markland Smith, président de la Fédération des Associations de parents et instituteurs, au banquet du troisième congrès annuel de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne. Le 16 novembre 1952 », p. 3, publié en annexe du *Chaînon*, [janvier 1953], CRCCF, FAJFO, C9/36/9.

⁸³ Voir aussi Clément Brown, « La Relève des chefs de la minorité franco-ontarienne », article paru à l'origine dans *Le Droit* du 20 septembre 1955, reproduit dans *Le Chaînon*, octobre 1955, p. 4-6, CRCCF, FAJFO, C9/35/10.

à Moncton⁸⁴. Archambault avait déclaré que le chef « social » était celui qui « s'impos[ait] dans le milieu où il vit par ses qualités morales et professionnelles » et que, par conséquent, tout homme pouvait aspirer à devenir un chef dans son entourage, qu'il fût « simple ouvrier, homme d'affaire [*sic*], cultivateur⁸⁵ ».

Il semble que ce soit dans cette perspective que le Bureau central décida, en 1960, du thème du septième congrès général, « Deviens un chef⁸⁶ ». Il est intéressant de noter que, lors de la discussion sur le choix du conférencier à inviter, le secrétaire général, Michel Gaulin, proposa le nom du chanoine Groulx. Suite à l'intervention de l'abbé Denis, le choix du Bureau central s'arrêta plutôt sur Gérard Filion, alors directeur du *Devoir* et futur membre de la Commission Parent sur la réforme du système d'enseignement au Québec, qu'on invita à entretenir les délégués du « rôle des mouvements de jeunesse à caractère patriotique dans le développement du peuple canadien-français ». Selon Gaulin, ce congrès fut d'une « souveraine importance », car il fut décidé à ce moment que l'AJFO concevrait un « cours de chef », projet que méditait le Bureau central depuis déjà quelques mois et qui, d'après lui, « fera[it] de nos femmes et de nos hommes de demain, une élite compétente et forte, capable de mener à bien les destinées du peuple canadien-français⁸⁷ ».

⁸⁴ Les Semaines sociales, instituées en 1921 par Archambault, étaient une sorte d'université populaire ambulante dont le but était, pour l'essentiel, de diffuser la doctrine sociale de l'Église auprès d'un public non universitaire.

⁸⁵ « Le Chef social : celui qui s'impose dans le milieu où il vit par ses qualités morales et professionnelles », *Le Chânon*, 1^{er} mars 1959, p. 9, CRCCF, FAJFO, C9/36/3.

⁸⁶ « Procès-verbal – Réunion spéciale [du Bureau central de l'AJFO] du 25 mai 1960 », 2 p., CRCCF, FAJFO, C9/10/13.

⁸⁷ Michel Gaulin, « Les Commissions d'étude du congrès », *Le Chânon*, décembre 1960, p. 5, CRCCF, FAJFO, C9/36/4. Le cours de chef serait terminé en août de l'année suivante (« Procès-verbal – Réunion régulière [du Bureau central de l'AJFO] du 14 août 1961 », CRCCF, FAJFO, C9/11/1).

III - LES EFFORTS D'EXPANSION ET DE REGROUPEMENT

A. EN ONTARIO FRANÇAIS

L'une des tâches principales du Bureau central de l'AJFO était de veiller à la fondation de cercles partout dans la province. Il est difficile de déterminer avec exactitude le nombre de cercles ayant réellement existé, les archives de l'Association s'avérant quelque peu lacunaires et parfois contradictoires à cet égard, d'autant plus que certains cercles semblaient communiquer avec le Bureau central moins fidèlement que d'autres. Les documents conservés, cependant, indiquent qu'il se fonda, entre 1949 et 1960, trente-huit cercles dont la vie fut plus ou moins longue selon les circonstances : vingt-deux dans l'Est ontarien (dont dix-sept à Ottawa et à Eastview), huit dans le Nord et encore huit dans le Sud⁸⁸. En fait, la seule de ces sections locales à avoir été active pendant toute la durée des années 1950 semble être le cercle Montfort d'Eastview qui deviendrait le cercle Champlain en 1962 après fusion avec sa contrepartie féminine, le cercle Sainte-Cécile. À la fin de sa première année d'existence, l'AJFO comptait six cercles, à Sudbury, Eastview, Cornwall, Ottawa, Saint-Joachim et Paincourt⁸⁹. En 1952, ce nombre avait plus que doublé avant d'être porté à dix-sept l'année suivante. Deux ans plus tard, il n'en restait plus, toutefois, que deux, l'organisme se trouvant plongé dans une crise provoquée par le roulement qui paralysait le Bureau central et surtout la présidence générale, à laquelle quatre personnes s'étaient succédé de 1953 à 1955⁹⁰.

⁸⁸ Voir les dossiers suivants : CRCCF, FAJFO, (C9), boîtes 24 à 33.

⁸⁹ «[Programme du] Congrès de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne. Centre catholique – Coin Waller et Stewart – Ottawa, 2-3 décembre [1950]», CRCCF, FACFO, C2/343/2.

⁹⁰ «En marge du 3^e congrès de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne à Ottawa les 15 et 16 novembre [1952]», 2 p., CRCCF, FAJFO, C9/2/4; Secrétariat général de l'AJFO, «Historique de l'A.J.F.O., 1949-1959», janvier 1960, p. 1, CRCCF, FAJFO, C9/1/10.

La crise que traversait le Bureau central semble bien réelle, si l'on s'en remet à une lettre qu'expédia le président du cercle Henri-Bourassa de Hearst, André Filion, au président général, Aimé Charron, en janvier 1954 (précisons qu'il ne semble rester aucune autre trace, dans les archives de l'AJFO, de l'existence du cercle Henri-Bourassa). Filion se plaignit du silence du Bureau central, et ce malgré les demandes de renseignements répétées et les nombreux rapports d'activités qu'il lui avait fait parvenir. Le secrétaire général, André L'Heureux, lui répondit que le Bureau central avait dû être réorganisé à la suite de la démission des membres élus au congrès de 1952⁹¹. Les réunions du Bureau central, pendant cette période trouble, semblent avoir été peu nombreuses, si l'on peut en tenir pour preuve la rareté relative des procès-verbaux qui en furent conservés. Quelques jours avant d'écrire à Filion, L'Heureux avait lancé un appel aux membres du Bureau central dont le titre avait révélé tout le désespoir, « Urgent ! Vivre??? Mourir??? Où en sommes-nous??? », et dans lequel il s'était plaint de leur absentéisme et de leur manque d'engagement envers la mission fondamentale du mouvement⁹². L'ordre du jour de la réunion du 27 janvier 1954 se lit comme une semonce :

Il y va de l'intérêt de la jeunesse Franco-Ontarienne [*sic*], votre absence sera-t-elle justifiée? Le problème est pourtant assez grave et vous intéresse. Faites aux autres (pour les autres) ce que vous aimeriez que l'on vous fassen [*sic*]... Assistance à l'Assemblée c'est tout ce que

⁹⁰ « En marge du 3^e congrès de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne à Ottawa les 15 et 16 novembre [1952] », 2 p., CRCCE, FAJFO, C9/2/4; Secrétariat général de l'AJFO, « Historique de l'A.J.F.O., 1949-1959 », janvier 1960, p. 1, CRCCE, FAJFO, C9/1/10.

⁹¹ Lettres d'André Filion à Aimé Charron, 9 janvier 1954, et d'André L'Heureux à André Filion, 23 janvier 1954, CRCCE, FAJFO, C9/14/7.

⁹² André L'Heureux, « Urgent!! Vivre??? Mourir??? Où en sommes-nous??? [lettre circulaire adressée aux membres du Bureau central] », 20 janvier 1954, CRCCE, FAJFO, C9/10/6.

la jeunesse demande. Faites-vous votre devoir? Pouvez-vous certifier que vous connaissez le problème franco-ontarien⁹³?

L'ordre du jour de la réunion suivante, tout en répétant ces admonestations, prévoyait que l'on s'interrogerait sur l'«existence des cercles⁹⁴», question qui semblait soulever de grandes inquiétudes.

C'est de cette structure quelque peu moribonde qu'hérita, en mars 1955, Victor Paré, dont les cinq années passées à la présidence générale contrasteraient singulièrement avec l'instabilité et le roulement de la période précédente⁹⁵. Sous sa gouverne, en effet, le Bureau central lança une vaste campagne d'expansion aux quatre coins de la province, campagne agressive qui consistait, d'une part, à solliciter plus activement l'appui des chefs de file dans divers milieux franco-ontariens (curés, religieux, hommes d'affaires) et, d'autre part, à multiplier les déplacements dans les différentes régions pour expliquer, à la fois aux jeunes et aux adultes, la raison d'être de l'AJFO. L'outil que se donna le Bureau central était son «Comité de vie», l'un des cinq qu'il créa au début du règne de Paré, et qui reçut le mandat suivant :

- a) [...] visiter les cercles aussi régulièrement que possible ;
- b) [...] faire les contacts nécessaires afin de créer de nouveaux cercles ;
- c) préparer des cours pour les anciens et nouveaux présidents de nos cercles, soit par écrit ou [*sic*] soit verbalement ;
- d) [...] soumettre au comité de Régie les problèmes de nos cercles avec recommandations appropriées ;

⁹³ «Agenda 4 – Assemblée le 27 janvier 1954 [réunion du Bureau central de l'AJFO]», CRCCF, FAJFO, C9/10/6.

⁹⁴ «Agenda 5 [réunion du Bureau central de l'AJFO]», [1954], CRCCF, FAJFO, C9/10/6.

⁹⁵ Paré devint président général par acclamation lors de la rencontre du 3 mars 1955 du Bureau central («Rapport de l'assemblée [du Bureau central de l'AJFO] du 3 mars 1955», CRCCF, FAJFO, C9/10/7). Il assumerait également, peu de temps après, la direction du *Chaînon*.

e) [...] stimuler enfin par quelque moyen que ce soit la vie du mouvement dans nos cercles⁹⁶.

Ces efforts, manifestement, portèrent fruit : en 1960, au moment du départ de Paré, *Le Chaînon* dressa un bilan des effectifs de l'Association : trente-deux cercles regroupant 1 200 jeunes Franco-Ontariens⁹⁷. On souligna aussi l'existence de trois « bureaux régionaux » dans l'Est (« Ottawa-Eastview-Cyrville »), le Nord et le Sud. En effet, l'expansion de l'AJFO fut telle durant ces cinq années que la fondation de bureaux régionaux au printemps et à l'été de 1959 parut indispensable pour gérer la croissance et faciliter la communication entre les cercles et le Bureau central⁹⁸. Les procès-verbaux de cette époque témoignent éloquentement que Paré et son équipe faisaient des pieds et des mains pour améliorer la fréquence et la qualité des rapports avec les sections locales, dont ils n'obtinrent pas toujours, précisément, la coopération escomptée⁹⁹.

⁹⁶ [Document d'information sur les comités internes du Bureau central de l'AJFO], mars 1955, p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/10/7. Le Bureau central créa aussi des comités affectés à l'orientation, à la régie, aux finances, à la presse et aux loisirs.

⁹⁷ Pierre Gravelle, « L'A.J.F.O. actuelle », *Le Chaînon*, février-mars 1960, p. 7, CRCCF, FAJFO, 2 p., C9/36/4. Voir aussi Guy Dorval, « L'Association de la jeunesse franco-ontarienne, fille de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario », texte d'un discours prononcé devant l'assemblée plénière du 15^e congrès général de l'ACFÉO, 22 avril 1960, CRCCF, FAJFO, C9/1/10.

⁹⁸ « Procès[-]verbal – Réunion régulière du 25 mars 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/11 ; « Procès-verbal – Réunion régulière du 22 juillet 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/12 ; « Procès[-]verbal – Réunion régulière du 10 juin 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/11. Il est à noter qu'avant la création du Bureau régional d'Ottawa-Eastview-Cyrville, il semblait déjà exister, depuis environ 1956, un comité semblable pour regrouper les cercles de la seule ville d'Ottawa ; « Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 novembre, 1958 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/10.

⁹⁹ La région de Sudbury est sans doute l'endroit qui donna le plus de fil à retordre au Bureau central. Après sept années d'existence, le cercle local, fondé en 1950, se désagrégea. Par la suite, malgré de nombreuses tentatives acharnées, l'AJFO ne réussit jamais à venir à bout de l'hostilité du père jésuite Albert Regimbal, fondateur du Centre des jeunes de Sudbury en 1950, qui semble s'être opposé plus que farouchement au rejeton de l'ACFÉO. Malheureusement, les limites de cette étude ne nous permettent pas de développer cette question fort intéressante.

Nous avons indiqué ci-dessus que l'AJFO, au moment de sa fondation, était un organisme exclusivement masculin, du moins dans les faits, puisque les statuts initiaux n'abordaient pas explicitement cette question « controversée », pour reprendre le qualificatif qu'utilisa le secrétaire général, André L'Heureux, en 1954¹⁰⁰. Encore à ce moment, on réitérait le caractère masculin de l'Association qui appuyait « fortement », en revanche, son « association-sœur », l'Éveil féminin, organisme dont nous avons été incapable de retrouver la trace, malheureusement, mais qui avait adopté, à ce qu'il paraît, une formule semblable à la sienne¹⁰¹. Il semble que ce soit avec l'arrivée de Paré à la présidence en mars 1955 que l'AJFO accepta concrètement d'ouvrir ses portes à l'« élément féminin ». Quelques mois plus tard, le Bureau central décida de recruter « deux jeunes filles afin de représenter l'élément féminin au sein de l'A.J.F.O.¹⁰² ». Il ne s'agissait pourtant pas du premier témoignage d'ouverture de ce genre. Déjà, lors du congrès de 1952, il avait été annoncé que l'Association accepterait en son sein des cercles féminins dès l'année suivante¹⁰³. Il avait fallu patienter jusqu'en décembre 1955, cependant, avant que le cercle Sainte-Cécile, la première section féminine de l'AJFO, ne fût fondé à Eastview¹⁰⁴. Il n'est peut-être pas sans pertinence de mentionner que la conseillère générale de ce premier cercle féminin était nulle autre que l'épouse de Victor

¹⁰⁰ Lettre d'André L'Heureux à André Filion, 23 janvier 1954, CRCCF, FAJFO, C9/14/7.

¹⁰¹ Jean Rozon [secrétaire général], « Avis aux membres du Bureau Central et aux comités », 25 avril 1955, CRCCF, FAJFO, C9/14/8.

¹⁰² « Directive générale », juin 1955, CRCCF, FAJFO, C9/14/8. Il s'agissait de Madeleine Rozon et de Gisèle Lurette (lettre de Victor Paré à Madeleine Rozon, 5 juillet 1955, CRCCF, FAJFO, C9/14/8; lettre de Madeleine Rozon à Gisèle Lurette, 16 août 1955, CRCCF, FAJFO, C9/14/8). Soulignons que Rozon exercerait dès lors les fonctions de secrétaire correspondante pour le Bureau central.

¹⁰³ « 3^e congrès annuel de l'A.J.F.O. [15 et 16 novembre 1952]. Thème : Orientation – organisation », p. 1, CRCCF, FAJFO, C9/2/4.

¹⁰⁴ Fiche-résumé, 1959-1960, CRCCF, FAJFO, C9/25/10; « Assemblée du 5 décembre 1955 [Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/7.

Paré¹⁰⁵. De 1955 à 1960, nous avons pu retrouver la trace de cinq autres sections féminines, soit les cercles Sainte-Jeanne-d'Arc (1955), Sainte-Anne (1959) et Notre-Dame (1959), tous trois d'Ottawa, le cercle de l'Académie Sainte-Marie de Haileybury (1956) et le cercle de l'institution homonyme de Windsor (1959)¹⁰⁶.

Autrement controversée était l'admission dans l'AJFO de cercles mixtes. Il semble que la section Saint-Gérard d'Ottawa, fondée en août 1955, ait été la première à regrouper à la fois garçons et filles¹⁰⁷. Nos recherches indiquent que l'AJFO a accepté au moins une douzaine de cercles de ce genre (et sans doute plus) durant la présidence de Paré, non sans susciter la désapprobation de l'aumônier général. En 1960, le Bureau central voulut modifier les statuts de l'AJFO afin d'officialiser cette pratique, déjà vieille de quelques années, d'accepter dans son giron des cercles mixtes. L'abbé Denis fit connaître son mécontentement, prétextant que l'Église s'opposait « en principe » aux regroupements mixtes visant la jeunesse et affirmant avoir déjà consulté là-dessus l'épiscopat ontarien¹⁰⁸. L'AJFO avait beau ne pas être un mouvement d'Action catholique au sens strict, elle n'était tout de même pas neutre en matière de religion. Le compte rendu que rédigea le secrétaire général, Michel Gaulin, de cette réunion du Bureau central

¹⁰⁵ « Rapport d'assemblée, 15 août 1955 [Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/7.

¹⁰⁶ Voir les dossiers suivants : CRCCF, FAJFO, C9/25 (chemises 10 et 14), C9/27 (chemises 12 à 15) C9/33 (chemises 4 et 5) et C9/31/2; Pierre Gravelle, [Circulaire spéciale datée du 21 février 1959], CRCCF, FAJFO, C9/15/1. Ajoutons qu'en février 1956, le Bureau central discuta de la fondation de trois autres cercles féminins, sans toutefois les nommer (« Rapport de l'Assemblée [du Bureau central] du 20 février 1956 », CRCCF, FAJFO, C9/10/8).

¹⁰⁷ « Rapport d'assemblée, 15 août 1955 [Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/7.

¹⁰⁸ « Procès-verbal – Réunion régulière du 24 août 1960 [du Bureau central de l'AJFO] », p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/10/14.

laisse entrevoir la bisbille qui s'ensuivit. Victor Paré, qui avait quitté la présidence générale plus tôt dans l'année — après avoir été nommé trésorier général de l'ACFÉO¹⁰⁹ —, répondit qu'il avait déjà pris le temps de discuter de cette épineuse question avec l'abbé Denis et qu'il avait été décidé, à ce moment, que la création de cercles mixtes serait entièrement laissée à la discrétion de l'aumônier local. Il ajouta qu'il avait également consulté là-dessus M^{gr} Napoléon Gélineau, vicaire général du diocèse d'Ottawa, qui, pour sa part, n'y avait vu aucun problème. L'ancien président conclut qu'il était « urgent de régler cette question », que personnellement, « [i]l ne vo[ya]it pas l'A.J.F.O. non-mixte [*sic*] » et que les cercles mixtes constituaient un excellent moyen de combattre les mariages entre catholiques et protestants¹¹⁰. Le nouveau président, Guy Dorval, ajouta son grain de sel en affirmant qu'il s'agissait d'un « fait accompli », puisqu'il n'existait déjà plus que deux cercles exclusivement féminins dans les rangs de l'Association. Il fut décidé de consulter à nouveau M^{gr} Gélineau, mais qu'entre-temps, le projet d'amendement irait tout de même de l'avant. Nous ignorons la réponse que fit le vicaire au Bureau central, mais l'amendement fut bel et bien entériné lors du congrès d'octobre 1960. L'article sept des statuts révisés précisait, en effet, que « [l]es cercles paroissiaux, extra-paroissiaux et inter-paroissiaux peuvent être mixtes, masculins ou féminins, selon le besoin ou le désir du milieu¹¹¹ ».

¹⁰⁹ « Procès-verbal – Réunion régulière du 19 mai, 1960 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/13. Paré reviendrait à l'AJFO en juillet 1962, cette fois en tant que conseiller laïque (« Association de la jeunesse franco-ontarienne. Bureau central. Le Secrétariat. Réunion régulière du 10 juillet 1962 », CRCCF, FAJFO, C9/11/4).

¹¹⁰ « Procès-verbal – Réunion régulière du 24 août 1960 [du Bureau central de l'AJFO] », p. 3, CRCCF, FAJFO, C9/10/14.

¹¹¹ « Association de la jeunesse franco-ontarienne. Constitution », novembre 1960, CRCCF, FAJFO, C9/1/2.

La cellule de base de l'AJFO était, répétons-le, le cercle paroissial. Mais cela n'empêcha pas l'organisme de fonder, comme nous venons de le constater, des cercles «extra-paroissiaux» dans des maisons d'enseignement. Bien que le Bureau central réussît à s'en affilier quelques-uns, comme le cercle de l'Académie Sainte-Marie de Haileybury (1956), le cercle Immatriculation de l'Université d'Ottawa (1957) et le cercle de l'Académie Sainte-Marie de Windsor (1959), les sections de ce type sont demeurées peu nombreuses. Est-ce la marginalisation progressive de la paroisse dans la société canadienne-française de l'après-guerre qui, en 1960, poussa l'AJFO à mettre les bouchées doubles pour tenter de s'enraciner dans les maisons d'enseignement de l'Ontario français¹¹²? Chose certaine, il s'avérait difficile d'ignorer l'importance grandissante que prenait, à la fin des années 1950, la question de l'éducation, le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs, dont l'accélération du taux d'urbanisation, la croissance économique exceptionnelle de l'après-guerre et l'augmentation spectaculaire du taux de natalité que provoqua le *baby boom*. Un peu partout dans le monde occidental, y compris en Ontario français, la fréquentation scolaire était à la hausse¹¹³. Le 13 mars, le Bureau central organisa une rencontre

¹¹² Sur le réseau paroissial franco-ontarien, voir Gaétan Gervais, «Les Paroisses de l'Ontario français, 1767-2000», *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, tome 6, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 2004, p. 99-194.

¹¹³ La fréquentation des écoles séparées bilingues de l'Ontario était passée de 55 000 à 85 000 entre 1951 et 1961, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % (voir Gaétan Gervais et Michel Bock, *L'Ontario français. Des Pays-d'en-haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004, p. 164). Cependant, l'absence d'écoles secondaires véritablement françaises (ou bilingues), abstraction faite des collèges classiques, empêchait la majorité des Franco-Ontariens de poursuivre leurs études au delà du primaire. L'obtention d'un réseau d'écoles secondaires françaises deviendrait l'une des principales revendications de la communauté franco-ontarienne durant les années 1960. On peut consulter là-dessus Stéphane Lang, *La Communauté franco-ontarienne et l'enseignement secondaire (1910-1968)*, thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2003, xxxii-301 p.

avec quatorze professeurs et directeurs d'écoles secondaires de la région d'Ottawa afin de discuter plus longuement de cette question. Le secrétaire général, Michel Gaulin, rapporta dans les termes suivants l'exposé du problème que fit Victor Paré à l'assemblée :

L'A.J.F.O. est embêtée. Nos jeunes ont besoin d'orientation. L'A.J.F.O. est une formule; elle doit répondre aux problèmes des jeunes dans plusieurs domaines. Nous possédons la formule pour les paroisses, mais non celle pour les institutions. Dans le domaine national, on constate un manque de fierté. Comment intéresser nos jeunes dans les institutions? Les cercles qui existent déjà dans un milieu tel cherchent encore la formule. Nous désirons donc l'aide des directeurs et des professeurs [...] ¹¹⁴.

La discussion qui découla de ces propos de Paré aborda de nombreuses questions, dont les insuffisances de l'éducation nationale des étudiants, la place des filles dans l'AJFO, l'orientation religieuse du mouvement et les particularités d'un cercle extra-paroissial. L'assemblée prit fin, cependant, sans qu'il se fût pris de véritables résolutions pour favoriser quelque percée de l'Association en milieu scolaire.

B. AU CANADA FRANÇAIS

L'AJFO aurait sans doute pu limiter son regard et son champ d'intervention aux frontières de l'Ontario. Plutôt, elle choisit de collaborer (et parfois très activement) au rapprochement de tous les mouvements de jeunesse au Canada français qui partageaient ses objectifs. Il est difficile de ne pas voir dans cette volonté de regroupement une manifestation

¹¹⁴ Michel Gaulin, « Rapport d'une réunion conjointe entre le Bureau Central de l'A.J.F.O. et les directeurs et professeurs des écoles secondaires de langue française de la région d'Ottawa – 13 mars 1960 », p. 1, document annexé à une lettre circulaire de Michel Gaulin aux directeurs et professeurs ayant participé à la réunion, 7 juillet 1960, CRCCF, FAJFO, C9/16/1.

supplémentaire du nationalisme «groulxiste» de l'Association : la nation, qui existait indépendamment de tout cadre territorial ou étatique, était une entité organique dont les membres avaient un devoir de solidarité les uns envers les autres. L'occasion de mettre ce principe à l'épreuve ne tarda pas à venir. À peine un mois et demi après sa fondation, l'AJFO reçut une invitation de Claude Ryan, alors secrétaire national des mouvements de jeunesse d'Action catholique, à une «réunion de fondation d'un Comité National de Coordination pour les groupements de jeunesse de langue française du Canada» à Montréal en février 1950¹¹⁵. Ryan expliqua que le projet devait «assurer une certaine cohésion interne entre les groupes de jeunesse de langue française du pays» sur des questions comme le service militaire, le fonctionnarisme, les loisirs et l'«établissement rural». Il ajouta que l'initiative était parrainée par le Comité permanent de la survivance française en Amérique, «le plus autorisé du pays en tout ce qui touche les problèmes de vie française». Quelques mois plus tôt, en effet, le Comité, en offrant ses félicitations à la nouvelle AJFO, avait dit souhaiter «que se réalis[ât] bientôt une fédération nationale de toutes les associations de jeunesse canadienne-française, franco-américaine et acadienne¹¹⁶». Les délégués à l'assemblée de Ryan proviendraient soit de mouvements de jeunesse d'envergure pan-canadienne, soit d'organismes provinciaux comme l'AJFO. L'Ontario aurait droit à deux représentants, le Québec trois, l'Acadie un seul, de même que chacune des trois provinces des

¹¹⁵ Lettre de Claude Ryan à «Monsieur le Président [de l'AJFO]», 27 janvier 1950, CRCCF, FAJFO, C9/14/3. La lettre de Ryan indique que la réunion devait avoir lieu les 11 et 12 mars, mais le programme préliminaire qu'il y annexa la fixe plutôt aux 11 et 12 février.

¹¹⁶ Résolution citée dans une lettre de Paul-Émile Gosselin, secrétaire du Comité permanent de la survivance française en Amérique, à Roger Charbonneau, 5 novembre 1949, CRCCF, FAJFO, C9/39/9.

Prairies¹¹⁷. C'est le secrétaire général de l'ACFÉO, Roger Charbonneau, qui se chargea d'informer les organisateurs de la rencontre que l'Association d'éducation y délèguait le président de l'AJFO, Jean-Louis Allard, et la présidente de l'«Éveil féminin», Marcelle Dubeau¹¹⁸.

Malheureusement, la suite de cette histoire s'avère plus difficile à recomposer, faute de sources. En septembre 1950, Marcelle Dubeau expédia à Louis Beaupré, qui avait succédé à Allard à la présidence de l'AJFO, un compte rendu d'une réunion du «Comité canadien des mouvements de jeunesse» qui avait eu lieu le 26 août au Château Frontenac¹¹⁹. Signant à titre de «conseillère» du Comité, elle remercia l'AJFO de l'avoir déléguée à cette réunion et de lui avoir permis «de représenter [ainsi] toute la jeunesse de l'Ontario français». Cela signifiait-il que l'AJFO s'était retirée du projet ou encore qu'elle l'avait tout simplement abandonné à l'Éveil féminin (dont nous ne possédons aucun trace, répétons-le)? Quoi qu'il en soit, les archives de l'Association ne font plus mention de ce Comité canadien des mouvements de jeunesse, qui semble avoir fait long feu, du moins dans son incarnation initiale¹²⁰.

¹¹⁷ Lettre de Claude Ryan à «Monsieur le Président [de l'AJFO]», 27 janvier 1950, CRCCF, FAJFO, C9/14/3. Ces critères seraient repris presque intégralement dans l'ébauche de statuts de l'organisme (voir «Projet de constitution pour un Comité national des mouvements de jeunesse canadiens-français», [sans date], CRCCF, FACFO, C2/343/2).

¹¹⁸ Lettre de Roger Charbonneau, [destinataire anonyme], 10 février 1950, CRCCF, FAJFO, C9/39/9. Voir aussi : Lettre de Roger Charbonneau à Claude Ryan, 12 mai 1950, CRCCF, FAJFO, C9/14/3.

¹¹⁹ Lettre de Marcelle Dubeau à Louis Beaupré, 8 septembre 1950, CRCCF, FAJFO, C9/14/3.

¹²⁰ Il est difficile de déterminer le lien qui a peut-être existé entre ce Comité canadien des mouvements de jeunesse et la «Fédération des mouvements de jeunesse du Québec», fondée, en novembre 1947, par près d'une cinquantaine d'associations, dont l'ACJC et les mouvements d'Action catholique spécialisée. Claude Ryan joua également un rôle de premier plan dans la mise sur pied de cet organisme qui, selon Louise Bienvenue, aurait vivoté jusque vers 1954. Voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 224-229.

Pour le reste, l'AJFO semble avoir maintenu des relations cordiales, quoique distantes, avec les mouvements d'Action catholique franco-ontariens, du moins jusqu'au début des années 1960. L'Association chercha à nouer davantage de liens avec des organismes qui, comme elle, possédaient une vocation explicitement nationaliste : l'Association des jeunes franco-manitobains, la Relève albertaine, la Relève colombienne et, surtout, l'Association de la jeunesse canadienne du Québec. La première trace des rapports entre les deux organismes remonte à 1954, lorsque l'AJC demanda à sa consœur ontarienne de placer une « note » dans son *Bulletin* pour la vente de la « Pensée de Dollard¹²¹ ». Leurs échanges s'intensifièrent assez rapidement par la suite, l'AJFO participant fréquemment aux activités de l'AJC, et vice versa¹²². En 1956, un congrès de l'AJC à Hull inspira les réflexions suivantes à la délégation du Bureau central :

On peut conclure [...] que l'A.J.C. et l'A.J.F.O. sont deux associations-sœurs poursuivant des buts analogues, avec des formules légèrement différentes. Mais, eux aussi [les gens de l'AJC] préconisent fortement l'étude comme base première. Il conviendrait, ajouta [le conseiller laïque, Florian] Carrière, que nous entretenions avec eux des relations soutenues, car nos frères du Québec peuvent nous fournir une influence et un aide précieux [*sic*]¹²³.

Victor Paré réitéra, peu de temps après, que l'AJFO pouvait « bénéficier largement de contacts avec ces jeunes chefs du Québec », le Bureau central s'engageant à organiser une autre

¹²¹ Lettre de Pierre Champagne, chef du secrétariat de l'AJC, au secrétaire de l'AJFO, 11 février 1954, CRCCF, FAJFO, C9/14/7.

¹²² « Rapport de l'assemblée du 3 mars 1955 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/7 ; « Rapport de l'assemblée du 21 avril 1955 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/7 ; Marcel Joanisse, « Rapport d'une assemblée du comité régional de l'AJC. Le 2 juin 1955 », CRCCF, FAJFO, C9/10/7 ; « Une heureuse rencontre », *Le Chânon*, janvier 1956, p. 17, FAJFO, C9/35/10.

¹²³ « Procès-verbal de la réunion du 26 mai, 1956 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/8.

rencontre avec eux, cette fois à Montréal¹²⁴. Les deux organismes établirent rapidement la coutume d'échanger des représentants à leurs congrès respectifs¹²⁵. C'est également un ancien président de l'AJC, Gaétan Legault, qui prononça l'allocution de circonstance lors du banquet du quatrième congrès général de l'AJFO en octobre 1956¹²⁶.

La collaboration entre l'AJFO et l'AJC prit une forme encore plus intime et systématique en 1958, lorsque fut proposée la création d'un organisme de jeunesse pancanadien afin sans doute de ressusciter le Comité canadien des mouvements de jeunesse de Claude Ryan du début des années 1950. La première mention qui en est faite dans les archives de l'AJFO se trouve dans une lettre circulaire du Bureau central adressée aux curés franco-ontariens à quelques semaines du congrès général d'octobre 1958, lettre dans laquelle il est question de créer une « Fédération des Mouvements de jeunesse canadienne-française nationale, qui serait sous la tutelle ou la protection du [Conseil]

¹²⁴ « Procès verbal de la réunion spéciale du 29 juin 195[6] [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/8.

¹²⁵ « Procès-verbal – Réunion régulière du 20 octobre 1960 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/14. La collaboration et les échanges entre les deux organismes seraient fréquents jusqu'à la fin de la période étudiée : « Réunion du 4 avril 1957 [du Bureau central de l'AJFO], à l'édifice de l'Union S[ain]t-Joseph », CRCCF, FAJFO, C9/10/9 ; « Nouvelles », *Le Chaînon*, décembre 1957, p. 10-11, CRCCF, FAJFO, C9/36/2 ; lettre de Suzanne Gravel [de l'AJC] à Pierre Gravelle, 13 octobre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/14/11 ; « Procès[-]verbal – Réunion régulière du 13 avril 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/11 ; « Procès-verbal – Réunion du directeur de Régie [de l'AJFO] tenue le 25 octobre, 1959 », CRCCF, FAJFO, C9/10/12 ; « Procès-verbal – Réunion régulière du 13 novembre, 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », CRCCF, FAJFO, C9/10/12 ; « Congrès de l'AJC du Québec », *Le Chaînon*, novembre 1959, p. 15, CRCCF, FAJFO, C9/36/4 ; lettre de Michel Gaulin destinée à tous les cercles et bureaux régionaux de l'AJFO, 2 avril 1960, CRCCF, FAJFO, C9/15/6.

¹²⁶ « Association de la jeunesse franco-ontarienne. 4^e Congrès général, 6, 7 et 8 octobre 1956 [programme] », CRCCF, FAJFO, C9/2/7 ; [Discours de Gaétan Legault au 4^e Congrès général de l'AJFO, 8 octobre 1956], 8 p., CRCCF, FAJFO, C9/2/9.

de la Vie Française en Amérique ou de l'ACELF [l'Association canadienne des éducateurs de langue française]¹²⁷». C'est l'AJFO qui fut l'instigatrice de ce projet, souhaitant ainsi «concrétiser le vœu exprimé par les congressistes», qui demandaient que le Bureau central convoquât les autres mouvements de jeunesse «à base nationale» dans le dessein de créer un organisme habilité à «faciliter les échanges [...]»¹²⁸. Le secrétaire général, Pierre Gravelle, prit contact avec les dirigeants de l'AJC, qui avaient signalé leur intérêt vis-à-vis de la démarche de l'AJFO¹²⁹.

Les choses, dès lors, se bousculèrent rapidement. Le 30 novembre 1958, l'AJFO convoqua à Ottawa les dirigeants des mouvements de jeunesse provinciaux, c'est-à-dire l'AJC, la Relève albertaine, la Relève manitobaine et la Relève colombienne (ces deux dernières n'ayant pu accepter l'invitation)¹³⁰. Au total, dix personnes participèrent à cette assemblée de fondation, que présida Victor Paré. Après une conférence de Roland Piquette, professeur à l'École normale de Montréal, les délégués procédèrent à l'adoption de statuts pour le nouvel organisme, qu'on baptisa «Conseil national de la jeunesse canadienne-française [CNJCF]» et qu'on définit comme «un organisme de rencontre, de collaboration et de coordination pour les mouvements provinciaux de la jeunesse catholique et française du Canada». Les buts du CNJCF, qui devait se réunir au moins une fois par année, étaient, entre autres, d'«[a]ssurer la solidarité de la jeunesse canadienne-française», de «[s]ervir la

¹²⁷ Lettre circulaire adressée aux curés franco-ontariens, 25 septembre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/14/11.

¹²⁸ «Procès-verbal [de la réunion du 22 octobre 1958 du Bureau central de l'AJFO]», CRCCF, FAJFO, C9/10/10.

¹²⁹ *Loc. cit.*

¹³⁰ «Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 novembre, 1958, à la Maison Franco-Ontarienne», CRCCF, FAJFO, C9/10/10; «Procès-verbal de la réunion de fondation [du Conseil national de la jeunesse canadienne-française] tenue le 30 novembre 1958 à la Maison Franco-Ontarienne, Ottawa, Ont.», CRCCF, FAJFO, C9/10/10.

culture française», «[d']assurer la formation d'une élite», de «[d]evenir le porte-parole officiel de la jeunesse canadienne-française» et de «[p]romouvoir l'expansion de mouvements de jeunesse d'action nationale et sociale à travers le pays¹³¹». Chaque organisme-membre du Conseil aurait le droit d'y déléguer trois représentants qui éliraient, à leur tour, un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire-trésorier. Les premiers à exercer ces fonctions furent, respectivement, Gaston Pelletier (AJC), Victor Paré (AJFO) et Louise Laurin (AJC), l'élection de Pelletier à la présidence ayant nécessité pas moins de quatre tours de scrutin. Les premiers gestes du CNJCF furent de demander un conseiller moral au Conseil canadien catholique, d'examiner la possibilité de s'affilier à la Commission jeunesse des Nations-Unies et de promouvoir la création d'un mouvement de jeunesse acadien auprès de Martin Légère, président de l'Association acadienne d'éducation du Nouveau-Brunswick¹³². Le CNJCF reviendrait également à la charge pour tenter de convaincre la jeunesse canadienne-française du Manitoba et de la Saskatchewan de venir grossir ses rangs¹³³.

L'heure était à l'optimisme et aux grands projets. Quelques jours après l'assemblée de fondation, Gaston Pelletier écrivit à Victor Paré : « Grâce à votre initiative, l'esprit de fraternité et de solidarité entre les jeunes Canadiens-français [*sic*] dépassera désormais les frontières du Québec et de l'Ontario pour rejoindre tous nos frères des autres provinces¹³⁴ ». Pelletier,

¹³¹ « Procès-verbal de la réunion de fondation [du Conseil national de la jeunesse canadienne-française] tenue le 30 novembre 1958 à la Maison Franco-Ontarienne, Ottawa, Ont. », CRCCF, FAJFO, C9/10/10.

¹³² Celui-ci accepterait de mettre ce projet à l'étude (lettre de Martin Légère à Gaston Pelletier, 23 décembre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/14/11).

¹³³ Lettre de Gaston Pelletier à René Gagné (Edmonton), 17 décembre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/44/1; lettre de Gaston Pelletier à Eugène Hogue (Saint-Boniface), 17 décembre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/43/5.

¹³⁴ Lettre de Gaston Pelletier à Victor Paré, 2 décembre 1958, CRCCF, FAJFO, C9/42/5.

cependant, ne fut pas très longtemps de la partie. En avril 1959, un mois avant le premier congrès du CNJCF, il expédia un mot plus que laconique à Paré lui indiquant que son médecin l'avait contraint d'abandonner tous ses projets, y compris ses études et ses activités à l'AJC et au Conseil national¹³⁵. En ce qui concerne le congrès, qui eut lieu à Ottawa, nous ne possédons que fort peu de renseignements sur sa préparation et son déroulement, si ce n'est le programme des activités (peu bavard, pour le reste)¹³⁶. Nous savons, cependant, que Victor Paré et Pierre Gravelle furent promus, respectivement, à la présidence et au secrétariat du Conseil et qu'il fut décidé que ce serait l'AJFO qui, depuis Ottawa, en assurerait l'administration pour l'année 1959-1960¹³⁷. Le CNJCF, rejeton de l'AJFO, n'était pas encore prêt, manifestement, à quitter le bercail. De toute manière, l'esprit de solidarité nationale qui avait présidé à sa fondation vivait, en 1960, ses dernières heures.

CONCLUSION

Durant les années 1950, il est possible de voir en l'Association de la jeunesse franco-ontarienne un exemple de «groulxisme appliqué», pour reprendre notre formule initiale. La définition «organique» de la nation canadienne-française que véhiculait l'AJFO semble confirmer cette hypothèse, de même que le devoir de solidarité nationale qu'elle s'était donné non seulement en Ontario, mais partout au Canada français, sa conception «élitiste» de l'ordre social et l'importance qu'elle

¹³⁵ Lettre de Gaston Pelletier à Victor Paré, 21 avril 1959, CRCCF, FAJFO, C9/42/5.

¹³⁶ «Conseil national de la jeunesse canadienne-française. Programme du congrès. Jeudi, 28 mai 1959», CRCCF, FAJFO, C9/43/5. Il est également possible de consulter le rapport préparé par le président de la Relève albertaine, Ovila Gobeil («Rapport de la Relève albertaine pour [le] CNJCF, 28 mai 1959», CRCCF, FAJFO, C9/44/1).

¹³⁷ «Procès[-]verbal – Réunion régulière du 10 juin 1959 [du Bureau central de l'AJFO]», p. 2, CRCCF, FAJFO, C9/10/11.

accordait à la formation des futurs « chefs » de l'Ontario français¹³⁸. L'AJFO inscrivait clairement l'identité des Franco-Ontariens dans le grand projet national canadien-français dont elle s'était fait un promoteur important auprès des jeunes de l'Ontario français.

À l'aube des années 1960, l'Association envisageait l'avenir avec confiance. Elle croyait ferme en sa mission, possédait une structure solide, connaissait une forte expansion dans presque tous les principaux centres franco-ontariens et avait même réussi à donner naissance à une fédération nationale de mouvements de jeunesse canadiens-français ! Que l'AJFO ait pu envisager d'entreprendre un projet de l'envergure du CNJCF révèle tout le chemin qu'elle avait parcouru depuis sa naissance, dix ans plus tôt. Serait-elle en mesure, cependant, de « gérer son succès », pour employer une expression bien à la mode de nos jours ? Certains, parmi les aînés, exprimèrent des inquiétudes qui allaient dans ce sens. L'abbé Denis, par exemple, craignait que l'AJFO ne connût « une envergure trop prononcée » et encourageait ses jeunes protégés à redoubler de vigilance, d'autant plus que les yeux de toute la jeunesse canadienne-française étaient rivés sur eux¹³⁹.

¹³⁸ Les limites de cette étude nous ont empêché d'aborder d'autres questions tout aussi intéressantes. Ne mentionnons que les rapports parfois conflictuels qu'entretenait l'AJFO avec ses cercles et ses bureaux régionaux, la résistance qui l'attendait parfois dans certains milieux où elle ne réussit jamais à s'implanter de manière durable et les relations qu'elle cultivait avec les autres acteurs du réseau associatif franco-ontarien, dont l'Ordre de Jacques-Cartier qui, selon Michel Gaulin, ancien secrétaire général de l'AJFO, influençait discrètement mais puissamment l'orientation et les activités du mouvement (Michel Gaulin, « Sur le chemin du ressouvenir. Quelques réflexions en marge d'une implication, à la charnière des années soixante, dans un mouvement de jeunesse », texte inédit à paraître dans les actes du colloque *La Jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 11 et 12 mars 2005).

¹³⁹ « Procès[-]verbal – Réunion régulière du 10 juin 1959 [du Bureau central de l'AJFO] », p. 4, CRCCE, FAJFO, C9/10/11.

Le contexte de la décennie naissante, pour le reste, s'annonçait fort différent de celui des années 1950. Quelles en seraient les conséquences pour l'AJFO? Nous pouvons d'ores et déjà supposer que les transformations que le Canada français allait bientôt subir sur les plans politique, culturel et intellectuel auraient tôt fait de bouleverser de fond en comble la structure, le fonctionnement, voire l'idéologie de l'Association, sans parler de ses rapports avec les mouvements de jeunesse canadiens-français ailleurs au pays. Déjà, en novembre 1960, l'esprit de collaboration et de camaraderie qui avait animé les rapports entre l'AJFO et l'AJC pendant plusieurs années semblait faire place, progressivement, à une certaine incompréhension. Lors du congrès annuel de l'AJC — où ils furent «assez mal reçu[s]», pour le reste —, les délégués du Bureau central eurent un mouvement de recul face à l'esprit de contestation, surtout en matière de religion, qui s'était subitement emparé de leurs confrères québécois. En effet, ceux-ci leur semblaient fomenter de bien étranges projets :

[À] peu près tous les congressistes furent déçus. L'A.J.C. a profité de son Congrès pour faire une «déclaration d'attitudes» qui indique clairement un désir de laïcisation [*sic*] du mouvement. On acceptera dorénavant tous les jeunes d'expression et de culture française, peu importe leur dénomination religieuse, à condition qu'ils ne soient pas agnostiques ou athées. Les séances d'étude du Congrès a [*sic*] été vagues. On a parlé toute la fin de semaine de la nécessité de créer un ministère d'Éducation dans le Québec, et de favoriser le rapprochement des jeunes Canadiens-français [*sic*] avec les peuples africains d'expression française¹⁴⁰.

L'AJFO pose dans cet extrait un regard critique sur le processus de sécularisation et de démocratisation qui ne tarderait pas à transformer profondément les structures sociales du

¹⁴⁰ «Procès-verbal – Réunion régulière du 14 novembre 1960 [du Bureau central de l'AJFO]», CRCCF, FAJFO, C9/10/14.

Canada français. L'Association pouvait difficilement prévoir qu'elle y participerait, à sa manière, avant bien longtemps. La deuxième moitié de l'histoire de l'AJFO ressemblerait bien peu à la première.